

Les délais de souscription prolongés

Les mesures fiscales visant à soutenir les opérateurs économiques impactés par la crise sanitaire induite par la pandémie du Coronavirus, Covid-19, ont été prolongées, informe la Direction générale des impôts (DGI), dans un communiqué. «Le délai de souscription de la déclaration mensuelle série G50 des mois de février, mars, avril et mai et de paiement des droits et taxes y afférents, fixé initialement au 20 mai, a été prolongé jusqu'au dimanche 21 juin prochain. Lire en page 2



Evaluation de la situation du pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19

Elaboration d'un Plan d'action après le Covid-19



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ministre de la Défense nationale, chef suprême des forces armées, a instruit, avant-hier samedi, les membres du Haut conseil de sécurité (HCS), à l'effet, indique un communiqué de la Présidence de la République, de travailler, dès à présent, à l'élaboration d'un plan d'action pour l'après Covid-19 qui tienne compte des différentes dimensions sanitaires, mais aussi économique et sociale.

[Lire en page 2](#)

© Photo : D.R

Tomate industrielle

Une rencontre pour mieux maîtriser les opportunités d'exportation

Une fois de plus, cultivateurs producteurs de tomate industrielle, présidents de Chambre agricole, transformateurs et financiers étaient hier dimanche en tête d'affiche de l'actualité nationale. [Lire en page 4](#)

Crise sanitaire en Algérie

Chérif Benmihoub appelle à réformer «la capacité de résilience»

Les crises successives qu'a traversé l'Algérie, notamment la crise sanitaire actuelle liée au nouveau coronavirus, la crise politique, puis économique, engendrée par la chute des cours du baril de brut ont été évoquées. [Lire en page 4](#)

Décès du médecin Boudissa

Benbouzid met fin aux fonctions du directeur de l'hôpital

Le décès du Dr Boudissa, médecin et femme enceinte qui exerçait dans le service Covid-19 de l'hôpital Rass El Oued dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj a provoqué une polémique au niveau national. Entre la solidarité avec le médecin victime, et l'indignation contre les personnes responsables derrière la décision de ne pas accorder un congé au docteur malgré son état de femme enceinte. [Lire en page 3](#)



Intempéries : Décès d'une petite fille à Oran [Lire en page 3](#)

tizi-ouzou

Le confinement, «une opportunité» pour l'apprentissage du vivre ensemble

La situation de confinement qu'implique la crise sanitaire actuelle peut constituer «une opportunité favorable à l'apprentissage du vivre ensemble» a considéré samedi, Nassima Hadda, enseignante-chercheur au département de psychologie de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO).

Covid-19 : Préparation de la saison estivale Beldjoud s'assure de l'opérationnalité des éléments de la Protection civile

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, s'est enquis, jeudi à Alger, de l'opérationnalité des éléments de la Protection civile (PC), en vue de faire face au nouveau coronavirus (Covid-19) et de se préparer à la saison estivale 2020, indique vendredi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

coronavirus 19 décès parmi le personnel médical et paramédical

Dix-neuf (19) décès dus au coronavirus ont été enregistrés parmi le personnel médical et paramédical depuis l'apparition de cette pandémie en Algérie, a révélé samedi à Tébessa, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdarrahmane Benbouzid.



Evaluation de la situation du pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19

Elaboration d'un Plan d'action après le covid-19

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ministre de la Défense nationale, chef suprême des forces armées, a instruit, avant-hier samedi, les membres du Haut conseil de sécurité (HCS), à l'effet, indique un communiqué de la Présidence de la République, de travailler, dès à présent, à l'élaboration d'un Plan d'action pour l'après-Covid-19 qui tienne compte des différentes dimensions sanitaires, mais aussi économique et sociale.



■ Une réunion du Haut Conseil de sécurité consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements de la pandémie du Covid-19, a été tenue ce samedi. (Photo : D.R)

Président, au siège de la Présidence de la République, une réunion du Haut Conseil de sécurité consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements de la pandémie du Covid-19, le chef de l'Etat a, à l'occasion, mis un accent particulier sur le besoin d'une solidarité avec ceux qui ont été fortement touchés par crise sanitaire.

Ainsi, la proposition du Comité scientifique d'instaurer un confinement total pour les derniers jours du mois sacré du Ramadhan et la fête de l'Aid El Fitr n'a pas été retenue durant cette réunion. Les membres du Haut Conseil de sécurité ont décidé le maintien du dispositif de confinement actuel et les mesures qui l'accompagnent, qui ont, lit-on à travers ce communiqué de la Présidence de la République, prouvé leur efficacité. Toutefois, le gouvernement pourrait recourir à cette mesure suivant l'évolution de la situation sanitaire. Le président de la République, a, à l'occasion, appelé à l'esprit de responsabilité «de tout un chacun» et à «l'impératif du maintien d'un haut degré de vigilance pour, poursuit le communiqué de la Présidence de la République, garantir la sécurité de tous. Rappelant que le dispositif de confinement mis en place dans le cadre de la lutte et la prévention contre la pandémie du Coronavirus a prouvé son efficacité et qu'il était important de maintenir ces mesures en cette fin du mois sacré du Ramadhan et durant la fête de l'Aid El Fitr. Un compte-rendu du Premier ministre sur le rapatriement des Algériens qui restent blo-

qués à l'étranger en raison de la fermeture des espaces aériens internationaux, a, par ailleurs, été présenté aux membres du Haut Conseil de sécurité. A cet effet, le président de la République a

donné des instructions pour une prise en charge, la plus coordonnée possible qui tienne compte, précise le communiqué de la Présidence de la République, des conditions particulières à

chaque groupe de citoyens. Et aussi, poursuit encore le communiqué, de l'impératif du respect des conditions sanitaires qui s'imposent en toutes circonstances lors de telles opérations.

Pour rappel, le gouvernement a reconduit, le 12 mai dernier, le dispositif du confinement partiel à domicile face à la pandémie du Covid-19, ainsi que l'ensemble des mesures préventives qui l'accompagnent, ont été reconduits le 12 mai dernier pour une période supplémentaire de quinze (15) jours, soit jusqu'au 29 mai.

«Après consultation du Comité scientifique et de l'Autorité sanitaire sur l'évolution de la situation sanitaire inhérente à l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, après accord de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a reconduit pour une période supplémentaire de quinze (15) jours», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Le Gouvernement, a poursuivi la même source, a, à l'occasion, appelé au respect de ces mesures afin de permettre un retour progressif à la vie normale et à la reprise des activités économiques et sociales. Rappelant, au passage, les risques encourus en cas de non-respect des mesures édictées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation de cette épidémie et renouve-

Mesures fiscales destinées aux entreprises dont l'activité est impactée par le Covid-19 Les délais de souscription prolongés

Les mesures fiscales visant à soutenir les opérateurs économiques impactés par la crise sanitaire induite par la pandémie du Coronavirus, Covid-19, ont été prolongées, informe la Direction générale des impôts (DGI), dans un communiqué. «Le délai de souscription de la déclaration mensuelle série G 50 des mois de février, mars, avril et mai et de paiement des droits et taxes y afférents, fixé initialement au 20 mai, a été prolongé jusqu'au dimanche 21 juin prochain. Les contribuables devront, ainsi, souscrire, au plus tard, à la date sus-indiquée, les déclarations des mois de février-mars-avril et mai et de s'acquitter des droits correspondants», annonce cet organisme.

Pour ce qui est des contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE), ces derniers, poursuit le communiqué de la DGI, pourront continuer à télé-déclarer et télé-payer leurs impôts et taxes dus dans les délais requis. S'agissant des contribuables relevant de l'IFU pour la déclaration et le paiement de l'IRG/salaires du premier trimestre 2020, (Série G 50), le délai, initialement fixé au 20 du mois en cours, a été également prorogé jusqu'au dimanche 21 juin prochain. Echéance également fixée pour le paiement du premier acompte provisionnel IRG/IBS. Les contribuables, désireux de souscrire leurs déclarations fiscales et de s'acquitter des droits y afférents avant l'expiration de l'échéance fixée ci-dessus, peuvent s'adresser aux services fiscaux dont ils relèvent. Précisant que lesdits services fiscaux demeurent opérationnels pour prendre en charge leurs déclarations et le paiement des droits dus ainsi que leurs demandes et sollicitations nécessaires à l'exercice de leurs activités, note la même source, rappelant que le délai d'acquiescement de la vignette automobile, au titre de l'année 2020 a été repoussé au mardi 30 juin. Début avril dernier, le ministère des Finances avait annoncé plusieurs mesures de facilitations prises par l'administration fiscale au profit des entreprises nationales impactées par la pandémie du coronavirus que traverse actuellement l'Algérie et le monde entier, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'assouplissement adoptées par les pouvoirs publics. Ces mesures portent sur le report des déclarations fiscales, précise le ministère dans un communiqué. Les contribuables qui se trouvent dans une situation financière difficile, peuvent solliciter un échéancier de paiement de leurs dettes fiscales». De même, ceux bénéficiant déjà d'un échéancier de paiement ont la faculté de solliciter le réaménagement de celui-ci, en cas de difficultés de trésorerie. Alors que l'imposition des bénéfices non affectés des exercices 2016 et suivants, prévue par les dispositions de l'article 15 de la loi de Finances pour 2020, est suspendue.

R. M.

REPÈRE

Décès d'un médecin du Covid-19 Le président de la République présente ses condoléances

Les ministres de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abderrahmane Benbouzid et la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaouter Krikou, ont présenté samedi, à Ain Kebira, distante de 27 km au Nord de Sétif, les condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à la famille du médecin, Wafa Boudissa, décédée vendredi des suites d'une infection par le Coronavirus. Le ministre a indiqué depuis le domicile de la famille de la défunte qu'il était venu présenter les condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, du Premier ministre Abdelaziz Djerad, du gouvernement, ainsi que le secteur de la santé à l'époux et la fille de la défunte et à toute sa famille. Le ministre de la Santé a relevé que «l'Algérie a perdu un médecin qui exerçait dans un service qui présente beaucoup de danger, ce qui soulève de nombreuses questions», soulignant que des instructions ont été données à l'effet de dépêcher l'inspecteur général du ministère de la Santé et de la Population à l'hôpital de Ras El-Oued dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, où exerçait le Dr Boudissa «pour s'enquérir des raisons qui ont amenées la défunte à travailler dans un service constituant un danger pour elle et son foetus». De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mme Kaouter Krikou, a expliqué que «l'Algérie n'a pas perdu uniquement un médecin, mais aussi une femme algérienne et ceci est affligeant». Soulignant qu'elle accompagne le ministre de la Santé et de la Population, pour présenter les condoléances du président de la République et du Premier ministre à la famille de la défunte, la ministre a fait part également de «la compassion et la profonde émotion des membres du gouvernement à la famille du Dr Boudissa qui a laissé derrière elle une petite fille».

lant son appel à l'endroit des citoyens et des commerçants à l'effet de demeurer constamment vigilants et agir avec toute la fermeté et l'esprit de responsabilité qu'exigent de telles circonstances pour continuer à lutter efficacement contre la pandémie du Coronavirus, Covid-19.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet www.lnr-dz.com

Décès du médecin Boudissa Benbouzid met fin aux fonctions du directeur de l'hôpital

Le décès du Dr Boudissa, médecin et femme enceinte qui exerçait dans le service Covid-19 de l'hôpital Rass El Oued dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj a provoqué une polémique au niveau national. Entre la solidarité avec le médecin victime, et l'indignation contre les personnes responsables derrière la décision de ne pas accorder un congé au docteur malgré son état de femme enceinte.



■ La défunte médecin travaillait alors qu'elle était enceinte de huit mois. (Photo: D.R)

Après enquête, il s'est avéré que c'est «le directeur de l'hôpital qui a été derrière cette décision», a-t-on confirmé dans un communiqué émanant de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, suite à quoi le ministre de la Santé, Abderrahmane Ben Bouzid, a pris la décision de limoger le directeur de cet établissement hospitalier. A rappeler que le Dr Wafa Boudissa, âgée de 28 ans, décédée vendredi, avait été infectée par le Covid-19 alors qu'elle exerçait comme médecin généraliste à l'hôpital de Ras El

Oued de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, après un séjour d'une semaine à l'hôpital d'Ain Kebira, la ville où elle réside. Samedi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a déclaré samedi depuis Sétif que les raisons ayant poussé la défunte médecin Wafa Boudissa à travailler alors qu'elle était enceinte de huit mois «sont encore inconnues». «Le ministère de la Santé a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de la mort du médecin enceinte, survenue à l'hôpital d'Ain Kebira, après avoir contracté le coronavirus alors qu'elle exerçait à l'hôpital de Ras El Oued dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj», avait déclaré le ministre

qui était accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, à l'aéroport du 8 mai 1945. Les deux ministres s'étaient rendus au domicile de la défunte dans la commune d'Ain Kebira où ils ont présenté à sa famille les condoléances au nom du Président de la République, du Premier ministre, des membres du gouvernement et du secteur de la santé. De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme, Kaouter Krikou, a considéré la défunte «de martyre du devoir», et d'une «la perte non seulement d'un médecin mais également d'une femme algérienne». Faisant part de sa com-

passion à l'égard de la famille de la défunte, la ministre avait rappelé les recommandations du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière s'agissant du respect des mesures de prévention contre le Covid-19, notamment le port de bavettes. Les médecins au premier rang dans la lutte anti-Covid-19 sont les plus contraints d'être touchés par cette maladie. Rien que dans la wilaya de Tébessa, dix-neuf décès dus au coronavirus ont été enregistrés parmi le personnel médical et paramédical depuis l'apparition de cette épidémie en Algérie, avait révélé, samedi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. Le ministre qui effectuait une visite d'inspection au service référence consacré à la prise en charge des malades du coronavirus ouvert dans l'établissement public hospitalier (EPH), Bouguerra Boulaâras dans la commune de Bekaria, avait valorisé les efforts déployés par les blouses blanches pour faire face à cette pandémie. Il avait, à l'occasion, relevé l'importance du respect des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'agissant du volet de la démobilisation de certaines catégories de travailleurs, notamment les femmes enceintes, dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

Djamila Sai

BRÈVE

Intempéries Décès d'une petite fille à Oran

Une fille âgée d'un an et demie a trouvé la mort et sa mère a été grièvement blessée, suite à l'effondrement, hier samedi, d'un mur au niveau de la commune de Mers El-Kebir (Oran), en raison des fortes pluies orageuses, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'incident est survenu suite à l'effondrement d'un mur dans la cité de Lala Khedidja (commune de Mers El Kebir) sur laquelle d'importantes averses de pluies orageuses se sont abattues, a précisé la même source, sans préciser si le mur en question appartenait à la maison des deux victimes ou à un autre immeuble. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de cet accident. La fille décédée a été transférée à la morgue du Centre hospitalo-universitaire d'Oran «Dr. Benzerdjeb», tandis que sa mère blessée a été évacuée aux services des urgences du même hôpital. Par ailleurs, dans la même journée avant l'iftar, un accident de la route est survenu à El-Bahia dans la ville d'Oran, ayant fait un mort (enfant de 4 ans) et 4 blessés âgés entre 7 et 46 ans. Les victimes ont été transférées par les services de la Protection civile au même établissement hospitalier. Suite aux fortes précipitations de pluies orageuses enregistrées dans différentes localités d'Oran, les services de la Protection civile ont effectué de nombreuses interventions, depuis le début de ces intempéries samedi soir. Dans ce cadre, des opérations de pompage des eaux infiltrées ont eu lieu dans certains logements relevant de la commune de Mers El Kébir, outre des travaux de terrassement et de nivellement du sol ainsi que l'ouverture du chemin de wilaya n°84 et le sauvetage de nombre de personnes bloquées. Des opérations similaires ont été menées dans les communes de Bousfer, Tafraoui et Ain El Turk, outre le retrait d'une voiture coincée dans les eaux accumulées sous un pont dans la commune de Bir El-Djir.

R.N

Coronavirus

Renforcement des conditions de lutte contre la pandémie

Sous la conduite du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le gouvernement a décidé d'approvisionner quotidiennement le marché national de 1 million de masques. Telle est l'information communiquée par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière (MSPRH). Cette quantité, soit l'équivalent de 7 millions de masques/semaine devrait être mise à la disposition des citoyens au niveau des pharmacies, en vue de l'obligation du port des bavettes dans les lieux publics et de travail, a indiqué la même institution placée sous la direction du ministre Abderrahmane Benbouzid. Il s'était préalablement exprimé sur la recommandation du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie Covid-19 quant à la nécessité du report des circoncisions collectives. Celui-ci est prévu pour être appliqué dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur destinées à éviter une éventuelle propagation du virus. Traditionnellement, celles-ci sont organisées chaque 27^{ème} jour du Ramadhan, Leïlat el

Qadr (ou nuit du destin), a précisé ce dernier vendredi à Alger le même ministre. En fait, il répondait à la démarche du Comité scientifique qui, à quelques jours de l'Aïd El-Fitr, avait souligné la nécessité d'annuler les visites collectives. Notamment, celles habituellement, en pareilles circonstances, étaient effectuées par des associations ou des citoyens aux malades dans les hôpitaux. Cet appel a été repris par le ministre qui, lors du point de presse de suivi de l'évolution de la pandémie, a parlé de consolidation des moyens de lutte contre la pandémie. C'est dans ce sens qu'il a abordé l'appel du Comité scientifique quant au port des bavettes comme «moyen de soutien à la stratégie nationale contre l'épidémie et le maintien des résultats positifs récemment réalisés», a-t-il indiqué. Et c'est l'occasion pour le ministre d'indiquer que grâce à l'engagement de l'Etat et aux recommandations des spécialistes, experts et membres du Comité scientifique, que la stratégie actuelle adoptée dans la lutte contre cette pandémie «a donné des

résultats très positifs qui augurent de l'optimisme pour une sortie de crise avec le moins de dégâts possible» à condition que cet optimisme soit agrémenté «de prudence, de vigilance et de responsabilité». La baisse du nombre de malades dans les services de réanimation et des soins intensifs, placés sous respiration artificielle et la hausse du nombre des cas guéris quotidiennement sont autant d'indices positifs «qui nous amènent à dire que nous sommes sur la bonne voie de maîtrise de cette pandémie, à condition de faire preuve de plus de responsabilité et de respect strict des mesures » a estimé le ministre. Ce qui ne semble pas être le cas particulièrement en ces jours où le mois sacré tire à sa fin laissant des centaines de victimes du coronavirus derrière lui. Prolongée jusqu'au début juin 2020, la durée du confinement se confirme avec le maintien de la fermeture des établissements scolaires, universitaires, des commerces et autres activités non essentielles.

A. Djabali

Distanciation sociale

Port du masque

Bekat Berkani appelle au respect des mesures de protection

Le président du Conseil de l'ordre des médecins, le Docteur Bekkat Berkani, a affirmé, hier que les cas atteints du Covid-19 sont de plus en plus stables au niveau national, insistant sur l'importance de respecter les mesures de confinement. Lors de son passage à l'émission «Dayf Essabah», sur les ondes de la Radio algérienne de la chaîne I, le Dr Berkani a assuré que «le confinement sanitaire a donné de bons résultats, ainsi que l'utilisation du traitement à la chloroquine sur les patients atteints». De ce fait, le même responsable a expliqué que «le respect de la distanciation sociale, le port du masque, ainsi que le reste des mesures de protection, sont primordiales pour gérer la propagation de la pandémie», tout en soulignant que «le citoyen doit assumer ses responsabilités en se confiant à ces règles». Pour rappel, 192 cas confirmés au coronavirus, 138 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19, Djamel Fourar. M. Fourar a précisé, lors d'un point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie, que le nombre de cas confirmés s'élève ainsi à 6821, celui des décès à 542, alors que le total des patients guéris passe à 3409. Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas d'Alger (2 cas), Constantine (1 cas), Sidi Bel Abbès (1 cas), Sétif (1 cas), Médéa (1 cas) alors que le total des cas confirmés se répartit sur les 48 wilayas. Par tranches d'âge, les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 57% du total des cas confirmés, alors que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 67% des cas de décès. Selon le même responsable, 17 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus ce samedi, tandis que 21 wilayas ont enregistré entre un et cinq cas et 10 autres ont enregistré plus de cinq nouveaux cas. Les wilayas d'Alger, Blida, Aïn Defla, Tlemcen et Bejaia ont enregistré le plus grand nombre de nouveaux cas durant ces dernières 24 heures. M. Fourar a indiqué, en outre, que le nombre de patients ayant bénéficié du traitement s'élevait à 11.472, dont 4918 cas confirmés selon des tests PCR et 6554 cas suspects selon les indications de l'imagerie et du scanner, alors que 20 patients sont actuellement en soins intensifs.

Djamila Sai

Tomate industrielle

Une rencontre pour mieux maîtriser les opportunités d'exportation

Une fois de plus, cultivateurs producteurs de tomate industrielle, présidents de Chambre agricole, transformateurs et financiers étaient hier dimanche en tête d'affiche de l'actualité nationale.

Les participants ont pris bonne note des dispositions prises par le ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche (MADRP) énoncées par le directeur de la régulation et du développement des productions agricoles, Mohamed Kharroubi aux côtés du directeur général d'ONILEV. Tous deux ont animé les débats en donnant des précisions sur les capacités de l'Algérie à développer la production agricole. Plus précisément celle de la tomate industrielle qui, ces deux dernières années, a permis au pays d'économiser quelques 500 millions de dollars. Ce montant était habituellement destiné à l'importation du concentré de tomate. «On peut faire mieux», s'est exclamé un agriculteur. Il participait à cette rencontre régionale des producteurs, transformateurs et financiers de la filière tomate industrielle des wilayas d'Annaba, Guelma, Tarf et Skikda. Inaugurée par le wali de Annaba, la manifestation s'est déroulée en présence du directeur de la régulation et du développement de la production agricole Mohamed Kharroubi au titre de représentant du ministère de l'Agriculture. Y participaient également les plus importants des 26 conserveurs en activité sur le territoire national. Tous ces



La filière tomate industrielle et sa transformation y a pris une large place. (Photo : DR)

acteurs sont à l'origine d'une économie pour le pays de l'équivalent de 500 millions de dollars de concentré de tomate non importé et d'un gain de 50 millions d'autres à l'exportation. De Annaba à Tamanrasset jusqu'à Adrar en passant par Guelma Tarf, Skikda, le développement de la filière tomate industrielle et sa transformation y a pris une large place. En termes d'exploitation de terres agricoles, de trituration ou de recettes financières, les résultats auraient pu être meilleurs. Ce qu'explique la teneur du débat qui a permis aux participants de soulever des préoccupations en relation avec le paiement des subventions accordées par l'Etat à cette filière. Il y a ceux qui ont préféré aborder des questions liées aux frais que leur cause l'utilisation de la mécanisation avec l'acquisition des produits importés. Certains n'ont pas manqué de revendiquer une approche plus approfondie sur les prix des plants et engrais

importés. Il a été également question de faiblesse de financement des investissements. Ce qui, à l'écoute des réponses accordées par les deux représentants du MADRP devrait être mieux appréhendé courant 2020 avec l'approche du dossier campagne tomate industrielle.

Le débat sur la mise en application du nouveau dispositif de remise du bénéfice individualisé de 5,50 DA retiendra le plus les interventions. Chaque partie, producteur de tomate industrielle/transformateur voulant s'assurer que le bénéfice de la prime de production agricole sera réellement individualisé. D'un montant de 5,50 DA bénéficiera effectivement à hauteur de 4,00 DA au transformateur et à la fin de chaque campagne tomate industrielle au bénéfice de l'agriculteur. Le reste, soit 1,50 DA sera versé au transformateur au prorata de la quantité triturée. Cette démarche déjà mise en

application par le MADRP a été largement abordée par les participants à cette rencontre de Annaba. Ils ont été, apparemment satisfaits des réponses fournies. Ce qui semble avoir stimulé plusieurs d'entre-eux à investir dans la construction d'autres unités de transformation ou d'expansion de leurs activités. Tels sont les résultats enregistrés dans les wilayas de l'extrême-Sud du pays comme Adrar et Tamanrasset où des opérateurs économiques n'ont pas hésité à investir. Ce qui pourrait se poursuivre à l'écoute des déclarations des deux représentants du ministère. Ils ont affirmé que leur institution est prête à accompagner et à soutenir les opérations d'exportation de la tomate industrielle. La démarche devrait être réalisée à travers notamment des mesures incitatives et des primes. Préalablement, l'un et l'autre ont exprimé une relative satisfaction quant aux bons résultats de collecte de la T.I enregistrés ces dernières années. Ce qui a permis, encore une fois, à Mohamed Kharroubi de faire appel aux spécialistes de la filière pour une approche plus pondérée de la gestion de leurs activités. Ce qui, selon lui, ouvrira grande les opportunités d'exportation pour l'écoulement du concentré de tomate algérien sur le marché international. Ce que ne semble pas démentir le directeur de l'Agriculture de Annaba qui parle d'un véritable essor de la tomate industrielle avec de bonnes perspectives de production pouvant atteindre le million de tomate fraîche.

A. Djabali

COMMERCE

Kamel Rezig

Les établissements de formation soumis aux mesures de lutte contre le Covid-19

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé avant-hier à Alger que tous les établissements de formation relevant de son secteur seront soumis aux mesures nationales instaurées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, a indiqué un communiqué du ministère. A l'image des autres secteurs d'enseignement, tels l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique, les trois cycles de l'Education nationale et les centres de formation et d'enseignement professionnels, les établissements de formation relevant du secteur du commerce « seront soumis aux mesures nationales que prendra le Gouvernement dans le cadre de la lutte le nouveau coronavirus et devront terminer le programme pédagogique », indique à cet effet le ministre, lors d'une réunion consacrée aux établissements de formation relevant du secteur.

Lors de cette réunion, le ministre a suivi des points de situation présentés par les responsables de l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA) et l'Ecole de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), et le Centre de formation et de perfectionnement des agents de contrôle sur toutes les mesures prises, face à la propagation du nouveau coronavirus, en termes de programme des cours et calendriers de stages et soutenances des mémoires de fin d'études. Il convient de rappeler qu'en fonction de la situation sanitaire actuelle engendrée le nouveau Coronavirus, l'année universitaire continue sous format numérique via les plateformes pédagogiques jusqu'à fin août. Pour ce qui est de les trois cycles de l'Education nationale, le président de la République, lors d'un Conseil des ministres tenu la semaine passée, a décidé d'annuler l'examen de la rentrée en 5^{ème} année et de reporter l'examen de BEM à la deuxième semaine du mois de septembre et l'examen de baccalauréat à la troisième semaine de mois de septembre. Ainsi, la moyenne de passage pour le cycle primaire est fixée à 4,5/10, Quant au moyen et au secondaire, la moyenne de passage est de 9/20. Autrement dit, le passage d'un niveau à un autre pour les cycles primaire, moyen et secondaire s'effectue sur la base du calcul de la moyenne du premier et du deuxième trimestre, et la baisse de la moyenne d'admission. Pour la rentrée scolaire 2020/2021, elle a été reporté au début du mois d'octobre prochain.

Manel Z.

Crise sanitaire en Algérie

Chérif Benmihoub appelle à réformer «la capacité de résilience»

Evoquant les crises successives qu'a traversées l'Algérie, notamment la crise sanitaire actuelle liée au nouveau coronavirus, la crise politique, puis économique, engendrée par la chute des cours du baril de brut, l'analyste en économie, Mohamed Chérif Benmihoub, estime à cet effet, qu'il faudrait tirer des leçons sur les moyens à mettre en œuvre pour affermir « notre capacité de résilience » dans des situations de crise pareille. Première leçon à retenir après cette période difficile est que « les questions de sécurité sanitaire et alimentaire, en particulier, sont parmi les aspects les plus importantes », relève M. Benmihoub hier lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale ». Il a ajouté dans ce sens que désormais, les pays « pourtant très puissants, parce qu'ils ont tout délocalisé, réfléchissent à une gouvernance nouvelle, notamment celle d'une meilleure organisation de leurs services de santé ». Par ailleurs, cet analyste estime que la transparence, la compétence et l'évaluation des actions sont des éléments

clés à intégrer dans la gouvernance. Il y ajoute ceux relatifs à la maîtrise des technologies du numérique ainsi que celles de la participation et de la solidarité, dont il considère qu'elles doivent être prises en compte parmi les actions phares des institutions. Mais pour ce faire « et anticiper sur tous ces facteurs », le professeur Benmihoub, insiste sur la nécessité pour l'Algérie de disposer d'institutions solides et pas celles ne se contentant de gérer que le « statu-quo », ce qui, souligne-t-il, « n'est plus valable aujourd'hui ». Concernant les priorités auxquelles le pays doit s'attacher, l'intervenant met en avant celle de l'économie, « même si la réforme du système de soins est une préoccupation urgente ». Il explique qu'on ne peut, en effet, imaginer une réforme de la santé sans celle de l'économie, parce que cette dernière a besoin de financements. Pour ce qui concerne les réformes économiques à entreprendre et indépendamment de la situation créée par la pandémie du Covid-19, l'invité a évité d'instituer une politique d'austérité, laquelle, prévient-il, « va

anéantir notre économie ». En raison d'une éventuelle austérité, « à qui, s'interroge-t-il, va-t-on vendre les productions des entreprises ? » Pour lui, « et quoique cela ne suffit pas », l'augmentation du SNMG et la suppression de l'IRG pour les revenus de moins de 30.000 dinars sont des éléments qui permettent de garder un pouvoir d'achat, de susciter la consommation et donc de contribuer à la relance. Concernant le secteur informel, jugeant difficile d'estimer la masse monétaire détenue par le secteur informel, l'analyste en économie, Mohamed Chérif Benmihoub, considère qu'il faudrait trouver une parade à cette situation, en mettant en avant les mécanismes propres à la canaliser soit, « solution radicale », à procéder au changement des billets de banque. Précisant à ce sujet, qu'il est difficile d'estimer, « pour différentes raisons », le montant des sommes détenues par ce secteur, le professeur Benmihoub, propose de faire appel à la finance islamique, mais, « cela demande du temps et de la confiance ».

Manel Z.

INFOS EXPRESS

Laghouat

Des kits solaires au profit de la population des zones d'ombre de la commune d'El-Ghicha

Une opération d'équipement en kits solaires a été lancée au profit de la population des zones d'ombre de la commune d'El-Ghicha (nord de la wilaya de Laghouat), a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts (CF). Menée par les services de la subdivision des forêts de la daïra d'Aflou, l'opération de distribution et montage d'équipements d'exploitation de l'énergie solaire (plaques photovoltaïques, batteries et câbles électriques), touchera également d'autres zones d'ombre recensées par les services de la wilaya, a indiqué le chargé de la communication à la Conservation des forêts, Assam Zerouala. Kaddour Louassef, bénéficiaire de l'opération, a indiqué pour sa part que «ces équipements d'exploitation de l'énergie solaire contribueront à l'amélioration du cadre de vie de la population, notamment dans cette région où les températures estivales peuvent être particulièrement élevées».

R.R

Mostaganem

Plus de 373 millions de centimes en défaut de facturation

Les services relevant de la direction du commerce de la wilaya de Mostaganem ont enregistré, durant la période allant du 1 au 31 avril dernier, un total de 78 infractions sanctionnées par 56 procès-verbaux dressés, contre des contrevenants, a indiqué, M. Sid-Ahmed Ghali, chef de service d'observation du marché et de l'information auprès de la direction du Commerce de la wilaya de Mostaganem. Ces infractions sont réparties à travers l'ensemble de la wilaya de Mostaganem, a ajouté notre interlocuteur. Dans le même ordre d'idées, il a été enregistré plus de 373 millions de centimes en défaut de facturation, plus de 5,5 millions de centimes en profits illicites et plus de 215 millions de centimes, comme valeur des saisies diverses et ce, outre le fait que 12 commerces font l'objet fermeture administrative ou suspension temporaire d'activité.

Le bilan mensuel établi par la direction du commerce et des prix de la wilaya de Mostaganem fait ressortir que durant le mois écoulé (avril 2020), plus de 1.363 sorties sur le terrain ont été effectuées par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes et ceux du contrôle des pratiques commerciales anticoncurrentielles à travers toutes les localités de la wilaya, et principalement dans les plus grands centres d'agglomération (Sidi Lakhdar, Sidi Ali, Stidia Bouguirat, Mesra).

Dans le domaine du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, M. Sid Ahmed Ghali a révélé également que pas moins de 680 interventions ont été effectuées qui ont permis de constater quelque 66 infractions suivies de 58 procès-verbaux dressés en plus de saisies de produits divers représentant une valeur de plus de 996 millions de centimes. Au total, pour ce mois d'Avril écoulé, le chef de service de l'observation du marché et de l'information a conclu que les équipes de la direction du Commerce de la wilaya de Mostaganem, dépêchées constamment sur le terrain ont effectué 1.363 interventions au cours desquelles, elles ont

constaté 144 infractions, dressé 114 procès-verbaux et relevé pour plus de 373 millions de centimes en défaut de facturation, plus de 5,5 millions de centimes en profits illicites, plus 12 fermetures administratives de certains commerces, alors que la valeur des saisies de produits a dépassé le 1,2 milliard de centimes. L'on signale également qu'il a été décidé la fermeture de locaux de commerce susmentionnés pour diverses infractions liées principalement au défaut de facturation, d'hygiène, insalubrité des lieux et vente de produits de large consommation de qualité douteuse ou avariée.

N.Malik

Tizi-Ouzou : le confinement, «une opportunité» pour l'apprentissage du vivre-ensemble



La situation de confinement qu'implique la crise sanitaire actuelle peut constituer «une opportunité favorable à l'apprentissage du vivre-ensemble», a considéré samedi, Nassima Hadda, enseignante-chercheur au département de psychologie de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO).

(Photo > D. R.)

Accidents de la circulation : 10 morts et 273 blessés en 48 heures



Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 273 autres ont été blessées dans 202 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers le pays, selon un bilan établi samedi par les services de la Protection civile.

(Photo > D. R.)

Alger

Les souscripteurs au programme des 1.462 logements AADL d'Aïn El Malha sollicitent l'intervention de M. Belaribi

Plusieurs souscripteur du programme des 1462 logements AADL de Aïn El Malha ont pris part à un sit-in devant le siège de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), à Saïd Hamdine (Alger), pour exiger l'intervention de Mohamed Tarek Belaribi, directeur général de l'AADL, afin d'accélérer le travail sur le chantier, et résoudre le problème du mur de soutènement qui, selon les souscripteurs, entrave l'achèvement et la livraison des projets.

Dans une lettre adressée au directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement, Mohamed Tarek Belaribi, les souscripteurs ont souligné que depuis sa nomination à la tête de l'agence, il les avait reçus à trois reprises au siège de l'AADL, à Saïd Hamdine, en date du 23 janvier, du 3 et 14 mars 2020. Lors de ces réunions, ils ont abordé les problèmes qui entravent l'achèvement de leurs logements, car on leur a assuré que la situation était en passe de s'améliorer. Une visite du site en question en compagnie des représentants des souscripteur, ainsi que la publication de l'étude sur le mur



de soutien était inscrite au programme, mais en réalité rien n'a changé. Ils ont déclaré être parmi les premiers souscripteur au programme AADL/ 2013, car pour la plupart des souscripteurs, ils considèrent que leur nombre n'excède pas 6000 et qu'ils font partie du premier

lot, dont la plupart ont bénéficié d'un logement à l'instar de ceux de Ain Beniane et Sidi Abdallah. Ils ont souligné que les travaux sont actuellement quasiment à l'arrêt en dépit de la déclaration du ministre de l'Habitat et de L'Urbanisme, qui a demandé aux entreprises de re-

prendre les travaux de préparation externe pour les projets en cours de réalisation. Ils ont appelé M. Mohamed Tarek Balaribi à prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre à leurs demandes de résolution du dossier du mur de soutènement qui mesure environ 700 mètres de long et environ 10 mètres de hauteur et dont le démarrage du chantier n'a même pas encore débuté et la société responsable de son achèvement choisie. Ils ont exigé de terminer les travaux à l'intérieur des bâtiments et de construire les deux derniers bâtiments qui n'étaient pas encore terminés et demeurent vacants à ce jour en raison du canal d'égout d'un quartier voisin qui n'avait pas été transféré depuis 5 mois, en plus d'accélérer les travaux de préparation externes, car la moitié des murs de soutènement ont été achevés à l'intérieur du site uniquement, tandis que l'installation des canaux d'égout pour les premiers bâtiments a commencé. Toutefois, les travaux d'installation, y compris le raccordement du gaz, de l'électricité et l'eau potable ne sont pas encore achevés. Dans leur lettre, les souscripteurs ont souligné la nécessité d'accélérer l'achèvement des projets en cours des établissements scolaires et des écoles primaires.

R.N

Polisario

L'ONU appelée à intervenir pour la libération des prisonniers sahraouis détenus au Maroc

Le Front Polisario a exhorté le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à intercéder auprès du Maroc sur la situation désastreuse dans laquelle se trouvent les prisonniers civils sahraouis dans les prisons marocaines, appelant à leur libération immédiate.

Lors d'une réunion qui s'est tenue vendredi au siège de la Présidence sahraouie à Chahed El-hafedh, le Bureau permanent du Front Polisario, a indiqué qu'«avec l'escalade de la pandémie de Covid-19 dans diverses parties du monde, y compris au royaume du Maroc, la situation de ces détenus se détériore en raison de la propagation du virus mortel, ce qui constitue une réelle menace pour leur vie, en raison des conditions déplorables à l'intérieur des prisons de l'Etat d'occupation marocain», a-t-il déclaré. Brahim Ghali, qui a présidé cette réunion, a souligné que

«l'aggravation de l'épidémie de ce virus dangereux et les mesures urgentes requises, notamment pour éviter les grandes réunions et le surpeuplement, sont en totale contradiction avec la situation dans laquelle se trouvent ces prisonniers civils, dans les prisons marocaines connues pour leur surpopulation». Le président sahraoui tient «l'Etat d'occupation marocain responsable de la vie de ces prisonniers civils sahraouis dans ses prisons», et a appelé le secrétaire général de l'ONU à «intervenir d'urgence pour mettre fin à ce comportement honteux et mettre fin aux souffrances des civils sahraouis emprisonnés et leurs familles et de les libérer immédiatement et de leur fournir les conditions nécessaires pour qu'ils rejoignent leur patrie, leur famille et leur peuple».

Par ailleurs, la Fondation américaine RF Kennedy pour les droits de l'Homme et Freedom Now ont exhorté vendredi les autorités marocaines à libérer immédiatement tous les prisonniers politiques sahraouis, à la lumière de la propagation croissante de la pandémie



■ Les Nations unies pressent le Maroc à la libération des prisonniers sahraouis. (Photo : D.R)

de Covid-19 dans les prisons marocaines. «Des experts des Nations unies ont appelé tous les gouvernements à libérer les prisonniers politiques et à réduire les populations carcérales à la lumière de l'impact mortel attendu de la pandémie dans les prisons surpeuplées et insalubres», ont rappelé les deux organi-

sations de défense des droits de l'Homme, dans un communiqué commun. Elles ont également soutenu, dans leur texte, que la Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, et la rapporteuse spéciale des Nations unies sur les exécutions extrajudi-

ciaires, sommaires ou arbitraires, Agnes Callamard, ont appelé à prendre des mesures urgentes pour réduire le nombre de personnes détenues, en particulier celles détenues «sans fondement juridique suffisant» pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression.

R.I

Sahara occidental : le Polisario appelle l'ONU à assumer ses responsabilités

Le Front Polisario a réaffirmé samedi que dans le cadre du processus de décolonisation du territoire non autonome du Sahara occidental, la solution du conflit passe par la tenue d'un référendum libre sur l'autodétermination, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. «Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario rappellent que le document adressé au président du Conseil de sécurité de l'ONU en avril 2007 (S/2007/210) contenait déjà les éléments fondamentaux d'une solution politique mutuellement acceptable qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a indiqué la Représentation Front Polisario auprès des Nations unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse, dans un communiqué à l'occasion de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, célébrée le 16 mai de chaque année. Le Front Polisario a soutenu dans son communiqué que «dans le cadre du processus de décolonisation du territoire non autonome du Sahara occidental, la solution du conflit passe par la tenue d'un référendum libre sur l'autodétermination conformément aux résolutions 658, 690 et 1495 du Conseil de sécurité des Nations unies». Et d'ajouter : «Le gouvernement de la République sahraouie et le Front Polisario, en rappelant la responsabilité première des Nations Unies sur le Territoire non autonome du Sahara occidental, appellent à la réalisation effective du mandat de la Minurso, afin de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Dans le texte, le Polisario a souligné que «le Gouvernement sahraoui et le Front invitent le Secrétaire général des Nations

unies à désigner un Envoyé personnel, qui pourra conduire les négociations entre les deux parties de manière indépendante, en vue de garantir le respect du droit international, y compris les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies, afin que l'Organisation puisse continuer à jouer un rôle essentiel dans la promotion et le renforcement d'une culture de la paix dans le monde». «En adoptant la résolution 72/130, le 8 décembre 2017, proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix, l'Assemblée générale des Nations unies a rappelé que l'un des buts des Nations unies, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte, est de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire et en développant et en encourageant le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous», a-t-on indiqué, expliquant que «l'Assemblée générale a également le rôle important que jouent l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture et ses activités en faveur d'une culture de paix et de non-violence. Le Front Polisario, a affirmé dans son texte qu'«en célébrant la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, notre gouvernement et le Polisario réaffirment la volonté du peuple sahraoui de vivre en paix avec le peuple marocain voisin et leur engagement envers la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix adoptés par l'Assemblée générale des Nations unies en 1999, notamment pour respecter pleinement le principe de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'indépendance politique des Etats».

R.I

Journée du vivre-ensemble en paix

«Unis dans la différence et la diversité»

La communauté internationale qui célèbre ce samedi la «Journée internationale du vivre-ensemble en paix» doit comprendre que «vivre ainsi, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie», a indiqué l'ONU. «Cette journée est un moyen de mobiliser régulièrement les efforts en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité, et l'occasion pour tous d'exprimer le désir profond de vivre et d'agir ensemble, unis dans la différence et dans la diversité, en vue de bâtir un monde viable reposant sur la paix, la solidarité et l'harmonie», a soutenu l'Organisation des Nations unies sur son site internet. Les Etats Membres sont invités à continuer d'agir en faveur de la réconciliation afin de contribuer à la paix et au développement durable, notamment en collaborant avec les communautés, les chefs religieux et d'autres parties prenantes, en prenant des mesures de réconciliation et de solidarité et en incitant les êtres humains au pardon et à la compassion. L'Organisation a rappelé qu'après la Seconde Guerre mondiale, l'ONU a été créée avec des objectifs et des principes qui visent surtout à préserver les générations futures du fléau de la guerre. L'un de ces objectifs, selon l'ONU, est de parvenir à une coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire et promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. L'adoption par l'Assemblée générale, le 15 janvier 2018, de la résolution A/RES/72/130, sur proposition de l'Algérie portant concrétisation de la culture de la paix et de la coexistence en tant que solution pacifique au règlement des conflits, proclamant le 16 mai

Journée internationale du vivre-ensemble en paix, s'inscrit dans le cadre de la Charte des Nations unies, notamment les buts et les principes qui y sont énoncés, en particulier la volonté résolue de préserver les générations futures du fléau de la guerre. L'adoption de ce texte fait également, selon la même source, «référence à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix, qui sont le cadre universel dans lequel la communauté internationale, particulièrement le Système des Nations unies, doit promouvoir une culture de paix et de non-violence pour le bien de l'humanité, en particulier celui des générations à venir». «La paix n'est pas simplement l'absence de conflits, mais est un processus positif, dynamique, participatif qui favorise le dialogue et le règlement des conflits dans un esprit de compréhension mutuelle et de coopération», a-t-on soutenu. Elle a souligné qu'il importe donc de respecter et de comprendre la diversité des religions et des cultures dans le monde, de préférer le dialogue et la négociation à l'affrontement et de s'entraider. «C'est dans cet esprit que de nombreuses autres résolutions ont été adoptées au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Culture de paix», telles que la résolution A/RES/52/15 du 20 novembre 1997, dans laquelle elle a proclamé l'an 2000 Année internationale de la culture de la paix», a encore ajouté l'ONU. De même, souligne-t-on, «au même titre, a été adoptée la résolution A/RES/53/15 du 10 novembre 1998, dans laquelle elle a proclamé la période 2001-2010 «Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde». «Enfin, l'adoption de la résolution A/RES/71/252 du 23 décembre 2016, sur la Suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix fait également partie des textes adoptés dans ce contexte», a conclu l'ONU.

R.I



■ Célébration de la Journée internationale du vivre-ensemble. (Photo : D.R)

débat

Eléments de réflexion

L'université algérienne, entre le renforcement de ses acquis et la préparation des perspectives de son évolution



Par Abdelhamid Djekoun



«L'université n'est pas un monde clos, elle doit être sensible à l'évolution du monde, à l'évolution du monde des connaissances et aux exigences toujours renouvelées de la formation et de la recherche».

Devant ces grands défis en pleine évolution, comment adapter l'université à ce contexte changeant ? Comment donner à ses institutions et à ses modes de fonctionnement les outils qui lui permettront de mieux répondre aux exigences de ces nouvelles problématiques en termes de parcours de formation, en programme de recherche et en dynamique d'ouverture sur son environnement, sans renoncer à ses missions fondamentales ? D'où l'université doit anticiper dès aujourd'hui les facteurs d'évolution et les tendances structurantes afin de ne pas les subir d'un côté, et d'en faire des opportunités d'innovation et de différenciation d'un autre côté. Ceci démontre bien que l'université, dont la mission fondamentale est la formation, doit impérativement se réinventer devant cette avalanche de changements liés aux progrès des technologies de la production du savoir et de son acquisition. Et par la même, elle est interpellée pour s'organiser afin qu'elle puisse produire des contenus de formation et d'apprentissage qui permettent aux jeunes d'être en capacité d'innover et de se dépasser pour résoudre et apporter des solutions aux différents problèmes de la société. Pour dire en termes plus simples que l'ère de l'université de l'imitation est révolue et que l'ère de l'université de l'innovation a débuté. C'est l'université des créateurs et des entrepreneurs où se combinent l'interdisciplinarité avec la création de valeur, du travail collaboratif, et l'acquisition en permanence de compétences. Une université au cœur de la vie professionnelle et au centre de l'évolution des métiers à venir, un écosystème où startups, entreprises, institutions publiques ou privées, enseignants, chercheurs et étudiants, travaillent en collaboration et co-inventent ensemble. C'est bien ce schéma et cette projection qui vont rendre les années à venir plus passionnantes pour les acteurs de l'enseignement supérieur, dont la mission est de bâtir l'université ville, disposant de qualités et de caractéristiques qui la projettent pour être :

1. Plus professionnalisante :

L'université de demain doit être attentive et présente dans l'évolution des carrières et des métiers. Elle est au centre de la construction du capital humain et au cœur de l'intégration des sciences dans le processus de développement économique. Cette mission doit

être assurée par la mise en œuvre d'un enseignement global et collaboratif où l'étudiant est acteur de sa formation, et où l'enseignant devient un véritable accompagnateur (le coach). Dans ce processus pédagogie, l'apprentissage se construit par projet (apprendre aux jeunes à résoudre des problèmes inédits) et où le travail en équipe est fortement privilégié, et favorise l'acquisition de compétences. A travers cette approche, les parcours de formation s'appuient essentiellement sur la recherche et la pratique. Dans ce sens ; l'étudiant est intégré rapidement dans les activités de recherche et les dispositifs d'innovation et de création. Cette organisation des enseignements, à laquelle participent aussi et de façon active les professionnels, devient une collaboration dynamique et durable. Une démarche qui permet de co-penser et de co-animer cette nouvelle université où la formation initiale et continue deviennent une offre adaptée à tous les moments de la vie professionnelle, sociale et économique, où celle-ci sera ouverte à plusieurs générations d'apprenants, en même temps pour que chacun puisse construire son capital de compétences «portfolio de compétences». Cette nouvelle conception de la professionnalisation de l'université exige que le campus devienne un véritable Laboratoire doté de plateformes technologiques et d'apprentissage. Il est à signaler que l'évolution de l'économie, des sciences, des technologies et des métiers nous imposent à ce que l'apprentissage devienne une nécessité permanente qui doit se faire tout au long de la vie. Ce qui corrobore bien, qu'au vue de ces changements perpétuels, que l'investissement initial dans une formation ne convient plus, et montre nettement que c'est la fin du modèle reposant sur une formation initiale de 3 à 4 ans, puis rentabilisé tout au long de la vie professionnelle. Ainsi, la vie professionnelle devient apprentissage et que l'apprentissage est intimement lié à la vie professionnelle.

2. Plus engagée

Par son ancrage dans le développement local et territorial et sa dynamique à l'universel. Dans cette université, le partenariat et la solidarité, ainsi que la collaboration des enseignants, des chercheurs, des étudiants, et les entrepreneurs, font qu'ils doivent travailler en concert pour trouver des solutions aux grands défis sociétaux. Cet engagement ne peut donner de résultats palpables, s'il n'est pas bâti sur une démarche transdisciplinaire et par la création d'espaces d'échange et de collaboration (conseil de perfectionnement), disposant de programmes avec des contenus concertés avec les acteurs de la vie économique et sociale. Plus engagée par l'intégra-

tion de l'apprentissage dans la vie professionnelle, du fait que l'apprentissage et le travail font partie de l'économie de la connaissance. Aussi, par la définition de projets qui pourraient conduire les étudiants à s'investir d'avantage dans les préoccupations de la société. Et faire en même temps à ce que des structures de transfert de technologie soient érigées pour valoriser et accompagner les résultats de la recherche vers le marché et l'industrie. Pour dire qu'elle est dans l'obligation de prendre les initiatives nécessaires afin d'être à l'écoute de la demande sociale et d'y apporter des réponses.

3. Plus numérique :

Aujourd'hui, nous assistons à une véritable révolution issue du développement des technologies du numérique. Celle-ci a fait, du smart phone, de la tablette, de l'ordinateur, des nets books, du facebook, de wikipédia et de Youtube... un monde «digital» où la génération digitale native échange pour apprendre, pour partager des informations, pour créer des réseaux, pour accéder à des contenus d'enseignement et de formation et pour travailler et collaborer en réseaux. Ce déferlement numérique à développer un être humain nouveau «humanité numérique ou l'Homo Numericus» qui vit dans un monde virtuel où on produit tous les jours autant d'informations. Informations elles-mêmes génératrices d'autres informations productrices, de nouvelles connaissances et de nouveaux savoirs, qui sont en mesure d'apporter des réponses et des solutions précises à nos problèmes et de construire des contenus accessibles any time, any where, any device sur un simple téléphone cellulaire. Comme c'est le cas de la venue des technologies cloud qui ont aussi déclenché une révolution dans la manière de gérer les ressources numériques, où les données peuvent être enregistrées (le nuage) dans des espaces web abstraits accessibles de partout : avec des moteurs de recherche, nous pouvons retrouver une ressource sur la base de quelques mots clés. Ceci montre bien qu'un jour, nous serons dotés d'une e-mémoire infailible. Toutes ces technologies ont transformé l'économie depuis 20 ans, et elles vont transformer l'enseignement supérieur et l'université dans les 20 ans à venir où l'enjeu primordial du monde éducatif et particulièrement celui de l'université de demain, ne serait plus de transmettre des connaissances, mais de transmettre une nouvelle approche pour mieux exploiter et appréhender la masse de connaissances disponibles et où le principal lieu de formation et d'apprentissage ne sera plus l'université telle qu'elle est définie aujourd'hui. Les cours seront organisés de manière hybride, en présentiel

et en ligne, voire complètement à distance. Alors, l'enseignant n'agira plus en maître ou en expert mais beaucoup plus en accompagnateur afin d'orienter les étudiants pour apprendre à apprendre dans le but de trouver les ressources nécessaires à leur apprentissage et de leur donner des outils leur permettant de s'approprier les connaissances utiles et d'évaluer leurs acquis et leurs compétences. Autour du numérique et de ses technologies, l'université opère aujourd'hui des transformations très profondes dans ses structures et son fonctionnement par la mise en place d'une politique de numérisation définie par sa stratégie du numérique, qui doit traiter les aspects et les questions suivantes :

- Le Numérique et l'apprentissage (pédagogie universitaire Numérique et le rôle de l'enseignant),
 - Le Numérique et la production de contenus et des supports d'apprentissage,
 - Le Numérique et la formation à distance et continue,
 - Le Numérique et la recherche,
 - Le Numérique et la gouvernance,
 - Le Numérique et la communication institutionnelle et la médiation,
 - Le Numérique et l'internationalisation de l'enseignement supérieur,
 - Le Numérique et la visibilité de l'université,
 - Le Numérique et les services à la société,
- Derrière cette dynamique, est en train de se profiler la nouvelle configuration de l'université de demain, où on assiste à une course effrénée pour installer de nouvelles structures qui sont incluses dans le projet de l'université numérique.
- A titre d'exemple, on peut citer :
- Le laboratoire de la pédagogie universitaire numérique dont le rôle est d'assurer l'appui à une pédagogie renouvelée ;
 - L'Environnement numérique de travail (ENT) qui permet l'accès à un ensemble de services et d'information ;
 - Le site Web de l'université dédié à la communication et l'information ;
 - Le Learning center qui constitue une plateforme de ressources et d'expertise ;
 - La production de cours en ligne tels que les MOOCs ;
 - Plateforme de l'enseignement en ligne et de visioconférences ;
 - La toile sociale de l'université qui fédère «facebook, Twiter et Youtube»
 - La plateforme de la documentation numérique ;
 - La plateforme des travaux pratiques ;
 - Le Centre de calcul et des logiciels (HPC).
- En outre, et en partant du constat que les étudiants d'aujourd'hui, comme ceux de demain, sont des générations natives du numérique, les universités sont en train d'instaurer des parcours leur permettant l'acquisition et l'accès à la «culture du numérique». Tous ces aspects liés à l'évolution rapide du numérique montrent bien que nous assistons aussi à l'évolution du rôle de l'enseignant et du concept du savoir, à la redéfinition de la notion de l'espace pédagogique, à l'explosion du modèle de formation supérieure traditionnelle, à la transformation des métiers, et la façon d'apprendre et de travailler avec la montée des approches collaboratives et à l'apparition de nouvelles stratégies de gouvernance de l'université.

(A suivre)
A. DJ.

INFO EXPRESS

Aïn Beïda (Oum El Bouaghi)

Une famille de quatre personnes sauvée in extremis

Dans la journée du 10/5/2020, à 16h40, 4 membres d'une même famille de sexe féminin âgés entre 7 ans et 40 ans habitant la cité Ibn Rochd de la ville de Aïn Beïda ont été asphyxiés par le monoxyde de carbone se dégageant d'un chauffe-bain du domicile, a-t-on indiqué auprès de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Oum El Bouaghi. Alertés, les éléments de la Protection civile sont intervenus au moment opportun et ont évacué d'urgence toute la famille dans un état d'inconscience, maux de tête et souffrant de problèmes respiratoires vers l'hôpital Zerdani Salah de Aïn Beïda pour y recevoir les soins appropriés suivis d'analyses sanguines pour déterminer les causes de ce malaise.

A.Remache

Boumerdès

Bordj Menaïel, une ville qui éblouit par son charme

La localité de Bordj Menaïel, surnommée la ville des Coquelicots se trouve dans une région fascinante. Les habitants sont vraiment courtois, polis, accueillants et d'une extrême gentillesse.

Elle offre à ceux qui y mettent les pieds pour la première fois une ambiance particulière, la vie est paisible et les habitants vivent apparemment dans l'insouciance puisque la nature a gratifié la région d'un environnement d'une rare beauté.

Bordj Menaïel est habillée d'une couche épaisse d'herbe douce dominée par l'abondance des coquelicots, fleurs aux couleurs rouge et noire qui dégagent une odeur qui embaume l'air avec des senteurs qui chatouillent les narines. C'est ainsi qu'elle est reconnue par la région ou pousse cette formidable fleur sauvage et dont les deux clubs de football, la JSBM et le WRBM portent les couleurs des Reds Black.

Que de plaisir d'aller visiter cette magnifique agglomération réputée autrefois par ses plus beaux cafés «Le montagnard» de feu Papa Naili, «Le rond-point» de feu Amar El kini, du café «Les chasseurs» de feu Saidi, «El Behdja» de feu Ali Ouriachi, du «café d'Alger» lieu de rencontre des T'babla, du café de feu Chabane, lieu de rendez-vous des émigrés, du café de feu Hocine Hamrioui spécialiste de thé, dont lui seul connaissait le secret de la recette, ac-



compagné de cacahuètes). Cette ville éblouit par son charme légendaire qu'elle étale à des visiteurs en quête de repos et que le Seigneur (Dieu le Tout Puissant) a gâtée de tous les ingrédients de la nature.

Bordj Menaïel est une forteresse qui a connu plusieurs invasions des peuples de la Méditerranée qui l'ont convoitée pour ses richesses naturelles et la trouvèrent aussi comme une porte idéale pour poser pied dans la région de la Grande-Kabylie. Bordée au nord par la mer Méditerranée avec ses plus belles plages et d'un littoral paradisiaque où il fait bon vivre (Cap-Djinet, Dellys, Tig-

zirt, Zemmouri El Bahri, Figuier, Boumerdès, Boudouaou El Bahri, Surcouf, la Pérouse, et autres bords de mer et forêts). Le mois de janvier est la période de l'arrivée des cigognes qui rejoignent les nids des années d'avant et mars-avril sont les mois où les oiseaux de toutes catégories, hirondelles, rouges-gorges, Zorzours viennent embellir les décors. Bordj-Menaïel montre toujours les stigmates de la guerre de Libération nationale dans une région où les combats étaient durs, résultat d'un lourd tribut donné pour recouvrer l'indépendance du pays. C'est une région fascinante pleine de nostalgie qui vous fait rappeler votre enfance et les bons moments de joie et de plaisir où l'adulte se mélangeait avec les jeunes adolescents pour jouer la grande toupie que l'on surnommait «El Guangui ou El Barnina» auxquelles on tuait une grande mouche qu'on faisait rentrer par un clou, lorsque la toupie tournait, elle dégageait un son comparable à une mouche. Qui de nous ne se rappelle pas le cimetière de Sidi-Zahar implanté dans un endroit captivant plein de souvenirs et de perfection naturelle où les arbres de caroubier pillulaient. Aussi le regard projeté au loin nous fait découvrir El Gouba jouxtant le château d'eau plus connu sous le nom de Aïn Bouharrou situé au sommet de la crête Menaïlie, en pleines maisons qui portent le nom de la commune, allusion faite aux premiers logements attribués par la mairie de Bordj-Menaïel. Bordj-Menaïel est située dans une région merveilleuse que la nature a gratifiée de paysages enchanteurs à couper le souffle et qui regorge de sources naturelles drainées et servies dans des fontaines où les populations partent

chercher à bord de leurs véhicules, soit à Aïn Tiharakine, Aïn El Hamra, Aïn de Légata, Aïn Skhouna. A proximité de la cascade des chrachers, des sources se trouvant dans des coins paradisiaques symbolisent toute la beauté des panoramas splendides. Que d'atouts ! C'est un fait réel puisque Bordj Menaïel est gâtée par Dame nature, elle bénéficie d'un important potentiel naturel et même touristique composé d'espaces montagneux forestiers, des sites historiques non exploités, des lieux archéologiques laissés pratiquement à l'abandon et sous-médiatisés et où l'on retrouve dans cette région quelques vestiges de l'empire romain et ottoman. Bordj-Menaïel possède beaucoup de potentialités à tous les niveaux pour faire de cette ville une agglomération plus ouverte au monde, car elle le mérite amplement, il faut aussi dire que Bordj Menaïel est le véritable New York (Nouvelle ville) pour les chrachates, les douars, les villages avoisinants tels que Aïn El Hamra, Aïn Skhouna, Ouled Ali, Rouafa, Alouane, Tiharikine, Taourirt, Bougaoua, El Raïcha, Ouled Ameur, Ouled Aïssa, Chender, Legata, Kouddiet Laraisse, et autres, des villages dont les habitants sont de véritables fellahs, des éleveurs de bétails, des propriétaires de poulaillers, qui viennent tous les jours faire leurs négoce commerciales, ce qui veut dire que la ville de Bordj Menaïel est toujours bouillonnante les journées, donc une ville commerciale, un noyau, un lieu où tout le monde s'y rend. La ville de Bordj Menaïel est une localité très vivante et c'est pour cela que nous ne cesserons jamais de dire qu'elle mérite bien le statut de «ville wilaya».

Kouider Djouab

Campagne de nettoyage et d'embellissement de l'environnement à Sidi Khettab

Des jeunes à pieds d'œuvre

Les initiatives de nettoyage et d'embellissement de l'environnement initiées par des jeunes habitants la commune de Sidi Khettab, à l'Est du chef-lieu de Relizane, constituent un véritable soutien aux bureaux d'hygiène communaux (BHC), en manque des moyens nécessaires pour couvrir l'ensemble de la commune, a indiqué, samedi, M.Ziane Bouziane président de l'Assemblée populaire communale (APC). Insistant sur le suivi continu des campagnes de nettoyage et d'embellissement de l'environnement initiées récemment par de jeunes bénévoles, notamment depuis le confinement, le président de ladite commune a précisé que ses services accompagnaient ces opérations «selon les moyens disponibles». Emanant de la volonté des comités des quartiers et de jeunes bénévoles, ces campagnes de nettoyage reflètent le degré de conscience des citoyens désirant vivre



dans un environnement sain, particulièrement durant cette période exceptionnelle, a-t-il soutenu. À noter que les services de l'APC de Sidi Khettab «ont soutenu quelques-une de ces opérations», car les bureaux d'hygiène sont mobilisés pour les opérations de désinfection et d'asepsie, du fait du Covid-19. Il

est à rappeler que les opérations de désinfection se sont poursuivies au niveau de l'ensemble des douars relevant et des mosquées de la commune. Le P/APC a enfin réitéré son appel au respect du confinement pour surmonter cette pandémie, a-t-il souligné.

N.Malik

Ne m'en voulez pas, le rêve est gratuit



Par Kamel Bouchama (auteur)

Notre responsable n'aimait pas les Arabes, pourtant ces frères qu'il le veuille ou pas. Il ne s'en cachait pas car, pour lui, l'Arabe, est ce produit «méprisable», ce produit qui n'avance pas, qui ne produit pas, qui ne se respecte pas. Mais un jour l'occasion s'est présentée pour qu'il parte chez eux, en visite dans un de leurs pays. Il accompagnait le grand chef, pendant son voyage. A la fin de la mission il a été invité pour rester quelques jours encore et prendre tout son temps pour faire du tourisme utile. Ce fut une bonne occasion pour lui, pour changer radicalement de ton et d'opinion sur ceux-là mêmes qu'il décriait il y a quelque temps. En effet, ayant goûté et apprécié l'hospitalité légendaire de la région ainsi que le formidable potentiel historique et culturel qu'elle recèle, notre responsable fut émerveillé par ce voyage, notamment par le comportement de ceux qu'il regardait d'un œil dédaigneux. De retour au pays, après plusieurs jours de merveilleux contacts et d'agréables visites, le grand chef, profitant d'une réception officielle, où il était invité, lui posa la question, en ces termes : «Alors, les Arabes, comment les as-tu trouvés ?». La réponse fut aussi significative que brève : «Je pense, Monsieur le (...), qu'il n'y a que nous qui sommes des Arabes, ceux chez qui j'ai été sont d'une autre race!». Il voulait dire, en d'autres termes, qu'il ne pensait pas trouver des Arabes de cette nature, c'est-à-dire des gens aussi raffinés, éduqués et civilisés... des gens qui ont grandement évolué. Et puisqu'ils le sont, ils ne peuvent pas être des Arabes, selon lui, parce qu'encre une fois, l'Arabe, dans son mental, n'est pas synonyme d'évolution et de progrès. Mais le fond de cette histoire, hélas vraie, que je raconte, est un constat plutôt douloureux pour qui a compris la réponse de notre responsable. Je vous laisse le soin, vous aussi, de l'interpréter à votre façon. En tout cas, vous ne pouvez arriver à une bien meilleure conclusion que celle qui nous classe parmi ceux qui ont raté le coche.

Cette fois-ci, c'est une femme qui se lève. Distinguée, belle allure, apparemment libérée de tout complexe, elle s'adresse dans un beau langage à l'artiste et, à travers lui, à toute l'assistance :
- J'ai bien compris vos deux histoires. Elles sont claires, comme l'eau de roche. Mieux encore, elles nous renvoient dans un monde irrationnel, comme si toutes nos valeurs ont disparu, par enchante-



Préambule

Peut-on dire que ce que j'écris dans ce texte est une véritable pièce de théâtre, classique, selon les normes requises dans ce genre de littérature ? Le lecteur sera seul juge. En tout cas, si elle n'en est pas une, j'aurai le mérite d'avoir essayé. Mon intention est de présenter quelque chose qui se tient, sur le plan du contenu, c'est-à-dire du message que je veux transmettre. Mon autre intention est de présenter quelque chose qui arrive à ce même lecteur dans un style accessible, facile à parcourir, afin qu'il ne puisse s'embarrasser de trop d'élocutions pour lesquelles il lui faudrait trimballer une encyclopédie de langue et de grammaire, pour en comprendre le sens et la dimension de cette tragédie qui se joue, hélas, sous nos yeux. Ce serait, de ma part, une marque d'égoïsme et une manifestation de pédanterie, que je ne devrais jamais afficher, eu égard à ce que je souhaite léguer à la jeunesse, surtout.

ment ou comme si nous n'avons pas sur quoi nous reposer, c'est-à-dire que nous n'avons pas de repères, de constantes. Pourtant, nous sommes un peuple qui a tellement donné, tout au long de son vécu, depuis la profonde Histoire, pour que nous puissions bénéficier aujourd'hui de ce patrimoine riche en événements et en couleurs. Mais voilà, nous sommes également ce peuple qui ne s'est pas trop intéressé à l'écriture de ses glorieuses épopées pour rendre justice à ses héros et dire que leur combat n'était qu'une suite logique de cet héroïsme et de cet amour de la patrie qui ne se sont jamais éteints.

Comment après cela ne pas s'insurger contre certaines situations qui viennent comme pour nous «interpeller» et nous rappeler, malgré ce lourd et riche patrimoine de lutte et de sacrifice, que nous n'avons pratiquement rien fait ou, qu'à la limite, il nous reste beaucoup à faire, si ce n'est tout ! Que se passe-t-il dans notre pays ? Pourquoi avoir tellement combattu, milité et résisté à tant de forces et d'instabilités pour arriver à des résultats en deçà de nos aspirations ? Est-ce la malédiction qui nous poursuit ? Et pourquoi d'ailleurs ? Nous devons revenir au passé, pour comprendre notre présent. Mais nous ne pouvons le réécrire parce qu'il est déjà écrit... Nous devons avoir une mémoire du futur. Et c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut bâtir la défense de la paix, de la justice et de la démocratie. Enfin cette défense ne se fait pas par les armes, mais par l'éducation, parce que c'est elle, l'éducation, qui cultive la paix dans l'esprit.

L'artiste l'interrompt et, sans ambages, parce que connaissant la suite, lui inflige :

- Ne vous tracassez pas, Madame, en vous posant tant de questions, la situation est tellement claire qu'on ne peut cacher les raisons profondes de notre des-

cente aux enfers... Une descente dans laquelle nous n'avons pas encore réussi à nous en désobstruer. Nous avons raté le coche, dès les premiers jours de l'indépendance. Nous avons très mal amorcé le tournant de notre vie. Nous l'avons négocié différemment que ceux qui ont eu l'intelligence d'étudier toutes les autres expériences et les modèles de sociétés vécus pour s'en inspirer dans le bon sens. Nous avons été fougueux. Nous avons plongé dans l'inconnue. Nous sommes en train de payer notre exaltation et notre précipitation. Je ne dis pas que le système choisi en est la cause. Loin de moi cette affirmation. D'ailleurs, nous ne pouvions aucunement, choisir un autre système eu égard à nos alliances et à l'équilibre des forces qui s'imposait en ce temps-là. Je dis, tout simplement, et c'est ma conviction, qu'on aurait pu l'accommoder à nos moyens, à notre culture et au caractère de notre peuple qui refuse, très souvent, de suivre des «écoles et des rites» auxquels il ne peut s'adapter. Avec le recul du temps, on peut s'exprimer ainsi, sans risque d'être compté parmi ces thuriféraires, brillants et zélés, qui se distinguaient dans un passé récent par leur acharnement dans l'application du programme du «Chef incontesté» et qui sont aujourd'hui les premiers à le critiquer, et à l'insulter, après qu'on ait mis une tonne de terre sur son corps inerte. Je ne suis pas parmi ces premiers à planter la dague dans le dos de ceux qui persistaient à lui être fidèles, du moins à son programme. Ainsi, par exemple, notre Histoire post-indépendance est quelque peu chahutée. Elle est fondée sur une lecture partagée en deux volets. D'une part, une période où l'État tout puissant régentait la vie des gens, et, d'autre part, celle où la rue a essayé de contester ce pouvoir, d'y participer et d'en prendre possession. Il y a eu cet accident : ce jour où les gens ont déferlé

dans la rue pour crier leur colère, dénoncer l'injustice et demander plus de liberté. En effet, les gens demandaient plus de liberté, plus d'égalité et un meilleur fonctionnement d'un système qui était, et demeure toujours en deçà de ce que nous attendions... en tout cas plein d'imperfections. Les gens sont redevenus de véritables «Amazighs», dans le sens profond du terme, non dans le sens que veulent lui coller nos frères d'une certaine région du pays. Mais qu'a-t-on donné à ces gens qui ont manifesté leur désir de changer, à ces gens qui ont vu leurs enfants mourir dans des circonstances qui nous seraient comptées, demain, parmi les pages sombres de notre Histoire ? Un système qu'ils n'ont pas sollicité, et qu'ils étaient loin de comprendre et de célébrer pour les dissensions qu'il a engendrées au sein des masses non habituées à ces formes de gestion car, de par la ténacité de leurs traditions, elles sont restées à l'état «nature», c'est-à-dire simples, avec ce tempérament paysan qui résiste au temps et aux changements, dans la plupart de nos régions.

En effet, comment ne pas désenchanter quelquefois quand nous sentons que l'appel de ce peuple n'a pas été entendu, parce que le système lui-même que nous avons supporté à bras-le-corps, écrase les hommes et les institutions, bloque l'économie, nie la citoyenneté, détruit les liens sociaux et fait peu de cas des droits de l'Homme et des libertés. C'est un système qui vit pour lui-même, sans se préoccuper de ses rapports avec la société, comme le soutenait un journaliste. Mais, en réalité, que demande le peuple ? Le pouvoir, la responsabilité, les honneurs ? Rien de cela ! Le peuple demande plus d'égalité, plus de bien-être, plus de justice, plus de respect et plus de considération. Le peuple veut vivre. Les autres requêtes ne l'intéressent pas.

(suite en page 13)

●●●
 La couleur du système, ses options, ses penchants, ses alliés, ses sponsors, ses contestataires, ses détracteurs, ne sont pas sa tasse de thé. Il n'en a que faire. La démocratie ? Eh bien, c'est un plus. Si elle peut être instaurée et appliquée, il ne sera pas contre parce qu'elle va l'aider à se conduire mieux, à s'impliquer davantage dans le processus de développement du pays, bref, à se sentir plus responsable et utile à la société. Par contre, si elle trouvera des difficultés pour voir le jour, pour être effective dans son quotidien, il attendra que les mythes disparaissent et que les gens soient plus courageux pour aller vers la contestation de fond et opter sérieusement pour un État moderne et républicain, pas pour cet État où le discours du ministre ou du haut responsable est d'abord destiné aux autres cercles du pouvoir et non au peuple. Pourquoi je dis cela ? Tout simplement parce que nous ne sommes pas prêts pour appliquer la démocratie, telle que conçue au sein des grandes nations. D'abord, et c'est la première question qui nous vient à l'esprit : avons-nous, tous autant que nous sommes, compris ce que veut dire la démocratie ? N'est-ce pas une étape essentielle pour tous les peuples qui aspirent au progrès et à la modernité ? Elle l'est aussi pour nous. Incontestablement. Je dirais même que nous sommes contraints de l'appliquer, malgré tout, même si nous montrons présentement quelques réticences et développons beaucoup de réserves. Elle nous est plus exigée pour ce qu'elle va engendrer comme sérieux et assiduité dans notre comportement. Elle nous permettra de nous remettre en cause, de revoir notre relation avec le système, et de privilégier, dans tous nos rapports, la «rationalité économique, celle des choix politiques qui se construisent ailleurs à partir de données scientifiques, d'analyses sociologiques, de paramètres climatiques et de projections simulées sur la durée». Les intellectuels, qui vont au-delà dans la réflexion, se posent aussi des questions la concernant. En voici une, logique, claire, raisonnable, mais pour laquelle il peut y avoir diverses réponses. Pouvons-nous trouver la bonne réponse, présentement, celle qui puisse nous satisfaire ? Voyons quand même cette question qui nous préoccupe tellement. «Est-ce que notre peuple a des dispositions pour assimiler les principes de base de la démocratie, les enrichir et les mettre au cœur de ses pratiques en famille, au travail, en politique et dans les relations obligatoires pour des hommes et des femmes condamnés à vivre ensemble sur un même territoire ?» Le mieux dans ce débat de fond, c'est de dire la vérité, toute la vérité, pour que personne ne puisse nous contester notre «scepticisme conjoncturel» vis-à-vis de ce concept aussi délicat que nécessaire et indispensable pour la bonne marche des institutions et de l'État lui-même. Le sage, les jeunes et une partie des spectateurs, réclament à l'unisson :

-Oui, il faut tout dire. Il faut surtout dire la vérité, même si elle fait mal !

L'artiste reprend :

-Permettez-moi avant de continuer de vous parler de la démocratie, de revenir un peu à notre ambiance de tous les jours pour savoir si oui ou non nous pouvons supporter les charges de cette constante des temps modernes. Je vous ai fait état, précédemment, des contraintes que nous avons, tous les jours, dans sa mise en application. Pour cela, je voudrais vous raconter des annales qui, hélas, sont vraies et démontrent, on ne peut mieux, cet esprit rétrograde qui n'est pas fait pour faciliter notre compréhension et nous permettre d'être en harmonie avec la démocratie... Je n'invente rien. Je ne fais que traduire, dans un langage clair, ce que vous ressentez tous les jours, dans votre quotidien. Je ne fais que répéter ce que je lis, dans nos journaux. Les premières histoires révèlent un certain fonctionnement qui n'existe nulle part ailleurs, sauf dans ces Ré-

publiques bananières dont les inqualifiables comportements et la gestion incohérente et désordonnée, pis encore bordélique, les classent parmi ces «territoires» où la décadence règne en maîtresse absolue sur les êtres et les choses. Je cite : «Un agent du contrôle des prix achète ses cigarettes, au prix taxé par la contrebande, chez un revendeur près du kiosque qui a été fermé pour cause de majoration de prix. Si ce n'est pas kafkaïen... Un téméraire investit dans l'agroalimentaire. Il y met toutes ses thunes, il décide de faire du yaourt. Il investit et s'investit. Il brave la bureaucratie, la banquocratie, la Cnassocratie, l'impôcratie et toutes les crassies. Il lance son produit avec toutes les précautions d'usage... et à la moindre faille il peut voir tout s'écrouler. Une intoxication, provoquée par un de ses produits et le voilà closed because «danger sur la santé du citoyen». C'est normal. Mais la santé du citoyen on n'y pense même pas, quand un épicier, un marchand de meubles, un brocanteur, un grossiste, un sorbier, installe un jerrycan d'eau ou un «bermil» au seuil de son magasin pour abreuver gratuitement les badauds. Celui-là, pense le service d'hygiène, il est en train de faire du bien. «Moul el khir», il rend service... la même tasse passe de bouche à lèvres des centaines de personnes qui s'y désaltèrent. D'où vient le breuvage ? Est-il propre à la consommation ? En cas d'intoxication, peut-on porter plainte et contre qui ? Tranquille le bienfaiteur. Si ce n'est pas kafkaïen... Disons «Bismi Allah» avant d'en boire. «El hamdou li Allah» quand on est désaltéré, et «Mektoub» si on se retrouve à l'hôpital». Des histoires comme celle-ci je peux vous en raconter à satiété. Car, le folklore, chez nous, n'a pas changé autant que ce qui est souhaité. Nous sommes dans la même crasse, avec notre manque de sérieux et notre incompétence chronique. Nous vivons avec notre capacité de nuisance, très loin de ces engagements liés au respect de la bonne gouvernance, à la lutte anticorruption et à la résolution des conflits qui se multiplient et se diversifient. Je peux encore parler d'autres analyses, prises au hasard de nos lectures. En voici une que je copie d'une thèse de doctorat d'État et qui nous montre comment le peuple est dépossédé de ses droits et comment l'hypothèse démocratique est subvertie et écartée au profit de l'hypothèse autocratique : «Le président de la République peut alors facilement faire dire au peuple une chose et son contraire. Pour preuve : en février 1989, le peuple rejette le projet socialiste qu'il venait de sceller solennellement une décennie auparavant et vote pour un projet de société libérale totalement opposée. Deux ans après, ce même peuple s'apprêtait à renier ces mêmes principes (liberté et démocratie) et à opter pour un projet totalitaire (l'islamisme). Quatre ans après, en novembre 1996, il accepte néanmoins une autre Constitution certes libérale mais qui va dans le sens d'un plus grand autoritarisme. Comment expliquer cette situation ? Est-ce par manque de discernement ou de maturité politique que le peuple suit l'usurpateur ?». Et un journaliste conclut sur le même ton : «D'une révision à l'autre, le sacro-saint principe et mécanisme de rigidité s'est transformé en fluidité et inflation constitutionnelles. Autant de signes qui trahissent la difficulté à poser des normes capables de régir durablement le fonctionnement de l'État. Les révisions antérieures expriment un appel abusif au peuple pour vider des querelles de pouvoir auxquelles il est par ailleurs totalement étranger». Le constat est froid malheureusement ! La démocratie, chers spectateurs, exige une autre ambiance, plus saine, plus sereine, plus forte, plus encourageante et plus juste. Pas celle du fatalisme béat, de l'indiscipline, de la mauvaise foi, de la mauvaise gestion et de l'absence de rigueur quand, malheureusement, on est esclave des habitudes équivoques et assujéti à ce climat délétère. La démocratie qui n'est pas une vue de l'esprit, comme elle

n'est d'ailleurs pas le fait du prince exige de la constance et de la fermeté. Parce qu'en elle-même, elle est une culture, une discipline et une conduite qui n'accepte pas de déviation et d'ambiguïté. Avons-nous les moyens pour l'appliquer ? Et de plus, serions-nous capables de l'appliquer dans les normes ? Et chez les gouvernants, est-elle bien comprise ? «La démocratie, disait un grand de ce monde, ce n'est pas une situation où l'on nous compte, mais où l'on doit nous prendre en compte», c'est-à-dire en considération. Ainsi, disait-il encore, il nous faut aller au devant de notre destin car : «L'être humain est capable de faire de l'inattendu, ce qui sera le possible de demain», ainsi, «il faut nous engager pour vaincre notre monotonie et notre inertie, c'est notre devoir de demain». Et il termine : «Chaque être humain peut créer un destin d'avenir».

Les quelques exemples que j'ai cités – il y a d'autres, plus affriolants car surprenants et inconcevables –, nous assènent la triste réalité, celle qui nous montre que nous sommes effectivement très loin de ces normes exigées par la bonne gouvernance pour aller au devant de la démocratie. Il faut, en pratique, une autre société et d'autres «monarques». Voyons ce que nous avons dans notre escarcelle d'aujourd'hui, c'est-à-dire en clair de quoi est fait notre environnement. D'abord le pouvoir. Le nôtre est totalitaire, malgré les déclarations de bonnes intentions de nos responsables. Nous vivons dans une République certes, mais une République où le droit n'est pas encore à sa place et où la justice ne s'applique que par «injonction» des plus forts et à leur profit. Le pouvoir, dans notre pays, se transmet par la grâce de cet entourage décrié, dénigré et accusé de toutes les imperfections du régime. C'est lui qui choisit le nouveau chef, généralement de la même espèce, en simulant des élections démocratiques et en permettant à plusieurs candidats de pénétrer les joutes électorales, pour le décor et... l'alibi. Dans d'autres pays – dans notre environnement bien sûr –, c'est les frères et sœurs qui sont là, confortablement installés dans des cabinets occultes, pour «conseiller», et souvent pour diriger et commander à la place du Chef. Ceux-là commettent des impairs et, de simples roturiers quand le «frangin» n'était rien, deviennent des éminences avec lesquelles il faut compter. Alors, vous vous imaginez dans quelle atmosphère la démocratie doit évoluer ! Quant au gouvernement... il existe. Il se réunit. Il va sur le terrain. Il fait des promesses. Mais il ne commande rien. Que représente-t-il alors ? Il ne représente rien, le grand Chef est là : c'est lui qui décide. Le gouvernement fait de l'agitation et s'occupe de la gestion des affaires courantes. Le ministre ne décide pas. Il n'a pas le droit de réfléchir, même quand il possède cette faculté. Il applique ce qu'on lui «ordonne» d'en haut. Ainsi, le niveau atteint par la désagrégation des institutions du pouvoir fait que même, lorsque la loi est appliquée, personne n'accorde sa confiance aux responsables, quels que soient leurs niveaux et leur volonté de bien faire, quelque soit leur degré d'honnêteté ou... de malhonnêteté. Le Parlement ? Il représente, avec ses deux Chambres, la «haute» et la «basse», une caisse de résonance où se corrompent les âmes et se désagrègent toutes les ardeurs. Là, le représentant du peuple – quelle belle appellation ! – devient un rond de cuir, un fonctionnaire qui attend gentiment ses émoluments, chaque fin de mois, qui fait un discours stéréotypé chaque session, quand il a les capacités, et qui espère remplir après chaque fin de mandat. Quant aux partis, ces représentants de la société civile, eh bien, ils ne représentent rien du tout. Parce que leurs «cheptels» se résument aux personnels qui gravitent autour de leurs directions. Les militants ? Ils n'en ont pas ! Et de là, ce ne sont pas des partis politiques qui jouent l'alternance, comme dans les pays qui se respectent et célèbrent la démocratie. Pour notre pays, fini le parti unique

qui, malgré l'aura qui l'encensait et les sourdes critiques dont il faisait l'objet, était là et bien là, avec ses militants convaincus, avec ses idées, avec quelquefois sa force, comparée à celle de l'administration... il était là comme cet épouvantail qui faisait peur. En effet, lui au moins, il faisait peur. Cela me rappelle ce fameux slogan que chantaient nos frères Chaouias, lors des rencontres de football, pour encourager leur équipe : «Mieux vaut une belle frappe sur la transversale qu'un but».

Ceci sur le plan des prérogatives de l'État et des capacités de nos dirigeants qui ne sont pas mises à profit pour mieux évoluer. Quant au fonctionnement lui-même, nous ne sommes pas également au diapason de la bonne gestion. Notre État fonctionne pratiquement avec beaucoup d'empirisme pour ne pas dire avec l'anarchie qui nous caractérise. Les gens, chez nous, sont nommés par «la grâce du seigneur», et un beau jour, quand ce dernier a besoin de votre poste pour le confier à quelqu'un d'autre, il vous le «subtilise», ni plus ni moins. Il a décidé ainsi et vous ne saurez même pas les raisons de votre départ. Rex dixit ! Notre État ne peut changer, ce qui fait dire à un journaliste averti qu'il est souvent comme frappé d'une paralysie chronique. Ravagé par les luttes de clans, le pouvoir sombre dans une interminable quête d'équilibrisme avec son lot de querelles et de règlements de comptes... Des projets sont sans cesse ajournés, des scandales et des affaires de corruption empoisonnent la vie publique et un gigantesque programme de soutien à la relance économique qui n'est toujours pas entamé, faute de... projets ! Voilà ce que disent des journalistes et ce que nous connaissons fort bien de notre inertie au sommet. Maintenant, voyons le peuple. Eh bien, le peuple n'a pas peur de l'autorité. Il ne la respecte même pas. Et pourquoi donc, se dit-il, quand il vit dans un autre monde, ballotté entre l'indifférence, voire le mépris de ses gouvernements et les embarras d'un quotidien difficile ? C'est dommage !

Et la bonne dame, à la belle allure, qui a intervenu un peu avant, renchérit :

- Oui, mais encore une fois, qui est responsable de tout cela. Le peuple qui n'a pu assimiler la démocratie ou le système qui n'a rien fait pour la vulgariser et la faire respecter ?

L'artiste lui répond, sans gêne et sans magie :

- Les deux, madame... les deux ! La vérité, et il faut la claironner, est que nous n'avons pas compris ce qu'est la démocratie. Ce que je suis en train de rabâcher depuis un certain temps. C'est pour cela qu'il nous est difficile de l'appliquer selon les normes exigées. Regardez, par exemple, «on a vanté sur des fonds musicaux bien staliniens les prédispositions quasi génétiques de notre peuple à construire le socialisme, l'égalité des chances, la justice sociale, les temples de la science et du savoir. Et qui est mieux et plus pouvait défendre les opprimés dans le monde ? Notre peuple, bien entendu... Et voilà qu'un certain mur succombe devant les assauts d'autres peuples, devant un nouvel ordre mondial, capitaliste, mondialiste, dit-on, pour le rendre plus universel, plus digeste. Brutalement, on décrète que le pays est mûr pour l'économie de marché, capable de s'intégrer dans de grands ensembles très complexes qui causent des langues scientifiques et étrangères à nos us et coutumes. Mais qu'importe, nos gens sont les plus intelligents, les plus compétents, et, rajoutent les charlatans, plus musulmans que tous les autres musulmans». Quelle modestie ! Abou El Alaï El Maâri n'avait pas dit mieux quand il s'exclamait : «Même si je suis le dernier de son siècle, je réaliserai ce que n'ont pu réaliser mes prédécesseurs».

(A suivre)

K. B.

Musique

Le Cardinal Idir inhumé à Paris dans l'intimité familiale

Malgré le déconfinement autorisé par le gouvernement français, le cimetière du Père Lachaise est toujours soumis aux restrictions sanitaires, ce qui explique le nombre important des personnes venues rendre un dernier regard au Cardinal de la chanson algérienne d'expression kabyle restés à l'extérieur du cimetière. De ce fait, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale la plus totale.

Par le biais d'un communiqué diffusé mardi sur sa page Facebook, on pouvait lire ceci :

«Bien que son souhait de toujours fût d'être enterré dans son village natal Aït Lahcen, il a au cours du temps, exprimé auprès de ceux, auxquels incombe l'accomplissement douloureux de ses obsèques, la volonté de se faire inhumer en France, auprès de ses enfants».

«Ce vœu formulé, en pleine conscience a été réitéré à différents membres de la famille ayant la légitimité de le faire exaucer», précise le communiqué.

Il est à signaler que l'imam de Torcy, en l'occurrence Cheikh Abdellatif a été chargé par la Grande Mosquée de Paris de procéder à la toilette et d'accomplir la prière mortuaire pour défunt Idir et ce en présence de son fils Yanis et de sa fille Thanina ainsi que certains membres proches de la famille qui ont été consolés par les invocations en faveur du défunt faites aussi en langue kabyle.

Le Cardinal de la chanson algérienne d'expression kabyle en l'occurrence feu Idir s'est éteint le samedi 2 mai suite à une fibrose pulmonaire à l'hôpital Bichât, situé dans le 20^e arrondissement à Paris à l'âge de 70 ans. Il avait deux concerts à donner prévus les 5 et 6 juin 2020 au théâtre Traversière situé dans le 20^e arrondissement à Paris avant qu'il succombe à sa maladie. Lors de son dernier concert à Sarcelles dans la banlieue parisiennne, il a été impressionné par ce public venu en nombre important



Comme nous l'avions annoncé dans nos précédentes éditions, Chériet Hamid, alias Idir, a été enterré mercredi dernier dans l'après-midi (15h30) au carré musulman du cimetière du Père Lachaise dans le 20^e arrondissement à Paris.

et de toutes les nationalités SVP assister à son concert duo avec sa fille Thanina. Des élèves de l'Institut médico-éducatif (IME) Henri Wallon de la même ville faisaient aussi partie du public et étaient ravis de voir pour la première fois Idir sur scène.

Feu Idir avait envoyé un message fort à l'assistance sarcelloise ce jour-là «j'adore la merveilleuse diversité de cette jolie ville, je me sens chez-moi ici à Sarcelles, merci à toutes et à tous...».

Idir est né le 25 octobre 1949 au village d'Aït Lahcèn à 30 bornes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Géologue de formation, un simple passage en 1973 à la Radio algérienne change le cours de sa vie où il remplaçait à la dernière minute la chanteuse Hamizi Zahia plus connue sous le nom d'artiste Nouara avec sa chanson kabyle «Avava Inouva»...

Cette chanson avait fait le tour du monde et ce à son insu vu qu'il passait son service national la même année à

Blida en compagnie de l'autre stratège Safy Boutella. «Je suis arrivé au moment où il fallait et avec les chansons qu'il fallait», disait-il aux nombreux (ses) journalistes et animateurs (ces) tèles qui l'invitaient après sa fulgurante ascension mondiale... Idir rejoint Paris juste après avoir fini son service national et produit son premier opus «Avava Inouva» (Mon papa à moi) qui a été, rappelons-le, traduite en 29 langues et interprétée par les meilleurs chanteurs(ses) du monde. Il disparaît de la scène artistique durant dix ans suite à un différend avec son producteur français de l'époque.

Profitant de l'élan donné par les autres algériens Khaled et Mami, Idir relance sa carrière début de l'année 1999 avec l'album «Identités» avec une palette d'artistes de renommée mondiale à l'image de Maximes Le Forestier, Manu Chao, Geoffrey Oryema, Gilles Servat, l'ONB, Johnny Clegg, Francis Cabrel, Patrick Bruel, Gérard Lenormand, Henri

Salvador, Gnawa Diffusion, Zebda, Charles Aznavour ou encore Grand Corps Malade qui lui a écrit la chanson «Ma fille».

Sept ans après, soit en 2007, il sort son album «La France des couleurs» et ce, en pleine campagne électorale des présidentielles en France marquée par les fameux débats sur l'immigration et l'identité.

Le Cardinal de la chanson algérienne d'expression kabyle qui militait avec acharnement pour la reconnaissance de l'identité culturelle kabyle était revenu en 2018 pour chanter à Alger et Tizi-Ouzou à l'occasion du nouvel an Yennayer, après 38 ans d'exil volontaire mais avant il revenait souvent rendre visite à ses proches et amis d'enfance. Au mois d'avril de l'année dernière, il évoquait longuement les manifestations populaires et pacifiques des Algériennes et Algériens ainsi que le «départ» de Bouteflika lors d'un entretien accordé au journal du *Dimanche* : «J'ai tout aimé de ces manifestations, l'intelligence de cette jeunesse, son humour, sa détermination à rester pacifique... J'avoue avoir vécu ces instants de grâce depuis le 22 février comme des bouffées d'oxygène», allusion faite à sa maladie de la fibrose pulmonaire. «Je sais de quoi je parle», répondait-il au journaliste du JDD. Avant qu'il lance un autre message très fort cette fois-ci aux Algériennes et Algériens «de toute façon, nous sommes condamnés à réussir. Continuons donc à réfléchir en termes de nation algérienne vers le progrès... Si nous restons unis, personne ne pourra nous défaire». Le hasard a voulu que le dernier album de l'icône de la chanson kabyle s'intitule «Ici et ailleurs», comme s'il voulait nous dire, hier j'étais ici parmi vous et aujourd'hui je suis ailleurs ! Repose en paix Cardinal et que ton repos soit aussi doux que l'était ton cœur.

De Paris
Hadj Hamiani

La cuisine de nos aïeux

Une culture et des traditions

Ils ont vécu dans les pires difficultés, mais personne n'a eu à mourir de faim depuis les origines. Quant au travail des cuisinières, il a toujours consisté à accommoder les manques aux besoins en nourriture. Question de culture ou de savoir-faire ?

«Nous travaillerons pour les autres jusqu'à notre vieillesse et quand notre heure viendra, nous mourrons sans murmure et nous dirons dans l'autre monde que nous avons souffert, que nous avons pleuré, que nous avons vécu de longues années d'amertume et Dieu aura pitié de nous (Tchekov). Cette belle citation a été extraite par M. Feraoun d'un texte de cet auteur russe parce qu'il l'a trouvée en parfaite conformité avec notre société traditionnelle qui fait d'un père et d'une mère, toujours unis par les liens du mariage pour faire face aux aléas d'une vie incertaine en élevant leurs enfants jusqu'à la fin de l'adolescence.

La terre nourricière, un symbole et une histoire

Elle est le symbole de l'identité en tant que terre héritée des ancêtres. Nous sommes à l'ère coloniale au cours de laquelle, les familles algériennes étaient

pour la plupart attachées aux parcelles de terres qui leur avaient été laissées par les expropriateurs étrangers. Mais il s'agit de terres que les propriétaires cultivaient avec soin pour obtenir d'elles ce dont ils avaient besoin pour vivre : cultures maraîchères sur les flancs de colline, plantation d'arbres fruitiers. Pour désigner cet espace de terre cultivable, on emploie généralement l'appellation de «champ» qui a son correspondant en arabe ; quand on y a planté des oliviers, figuiers privilégiés dans la tradition pour leurs fruits à longue conservation. Nos anciens étaient ingénieux, au voisinage immédiat de leurs maisons, ils créaient des jardins potagers juste suffisants pour les besoins de la famille en oignons, pommes de terre, salade, tomates, haricots. Il faut ajouter que chaque famille avait ses poules pondeuses et une ou deux chèvres, selon les moyens. Pour le couscous ou la galette, la majorité qui n'avait point d'argent pour les grands achats, utilisait la semoule d'orge mélangée à celle des glands ramassés par sacs aux pieds des chênes qui avaient envahi la nature.

L'orge était à l'époque classé comme aliment des pauvres, comme les glands qui, de plus, servaient de succédané du café ;

on les grillait comme les grains de café avant de les transformer en poudre qui donnait un liquide noir quand même buvable additionné de lait de chèvre.

De la terre à l'assiette

Quelquefois, le passage était direct quand il s'agissait de crudités : comme la tomate, l'oignon, la salade. Quant aux autres ingrédients, ils devaient passer par la cuisson pour arriver à l'assiette, c'est le cas du piment, poivrons, haricots, pommes de terre, qu'on faisait cuire à la vapeur, dans l'eau ou dans l'huile. Nos aïeux savaient faire beaucoup de plats nourrissants et qui donnaient de la force. Ils se rendaient à leur propriété située parfois à plus de 10 km et à pied, le soir ils rentraient en marchant parce que la bête de somme indispensable à la vie servait pour le transport des provisions de toutes sortes. Leur prévoyance fut telle qu'ils ramenaient le bois du printemps à la fin de l'automne. Et le bois, comme le fourrage pour le bétail, servait pour la cuisine et le chauffage. Rien ne se perdait pour eux.

Les braises presque ou pas tout à fait éteintes servaient à faire cuire les œufs couverts de papier ordinaire, en l'enfouis-

sant sous la cendre chaude, par mesure d'économie. Les poules qui se nourrissaient d'elles-mêmes en allant parfois loin pour ramasser des grains à picorer, poussaient de gros œufs souvent à deux jaunes dans des endroits qu'il fallait découvrir. Il fallait connaître leur nid.

En réalité, les aïeux étaient plus près de la terre et leur vie était aussi saine que simple, n'avaient pas besoin de prendre le couffin pour acheter les légumes dont ils cultivaient les plus importants pour la vie. Ils ramassaient les olives tombées à terre pour avoir de l'huile. Et toutes les familles dormaient sur des matelas en paille ou en crin posé par terre.

De plus étant de vrais croyants qui se contentaient du nécessaire pour vivre, ils savaient que l'homme a pour origine la terre qui le nourrit et que son destin est de retourner à la terre. Les auteurs de romans ou de pièces théâtrales qui associent la terre à leur titre, donnent un sens connotatif à celle-ci. «Terre des hommes» de Saint Exupéry, la Terre et le sang de Feraoun, «La terre» de l'Egyptien Cherqaoui, en sont des exemples à méditer en axant la réflexion sur le sens donné à chaque fois.

Abed Boumediene

ES Sétif

Le Conseil d'administration rejette les accusations contre Halfaya

→ Les membres du conseil d'administration de l'ES Sétif ont rejeté les accusations proférées contre le directeur général, Fahd Halfaya, concernant le marchandage de matches de Ligue 1 de football.



■ Halfaya a nié toutes les accusations à son encontre.

(Photo : D.R.)

Les membres du CA se sont réunis vendredi pour évoquer l'histoire de l'enregistrement téléphonique qui a circulé sur la toile et qui met le club dans l'embarras avec cette histoire de matches arrangés. «Halfaya a nié toutes les accusations à son encontre», indique un communiqué signé par le président du conseil d'administration, Azzedine Arab, tout en insistant sur le fait que «cet enregistrement est monté de toutes pièces pour nuire à sa personne et à l'équipe de l'ES Sétif».

Halfaya est accusé d'avoir sollicité un manager connu dans le milieu du football pour arranger des rencontres et favoriser par conséquent son équipe

afin qu'elle remporte le titre de champion d'Algérie au détriment des autres concurrents. Pour le directeur général de l'ESS, «des personnes malintentionnées ont essayé de lui coller cet enregistrement qui n'est pas le sien pour nuire au club et mettre un brin de soupçon sur les résultats enregistrés par l'Aigle noir, notamment après l'intronisation du technicien tunisien Nabil Kouki.

Le conseil d'administration de l'ESS est arrivé à la conclusion qu'aucune décision ne sera prise par ses membres sans que l'enquête menée par les instances du football (FAF et

LFP) ne soit achevée. Mercredi, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, avait réagi à l'enregistrement sonore, tout en s'engageant à combattre la corruption dans le milieu sportif.

«Les réseaux sociaux ont repris un enregistrement sonore qui n'a aucun lien avec l'esprit sportif et les valeurs morales. En attendant l'issue de l'enquête sur les dessous de cette affaire et l'au-

thenticité de l'enregistrement, je dénonce avec force ce genre de comportements qui enfreint les lois de la discipline sportive et porte un coup à l'intégrité et à l'image du sport algérien», a-t-il indiqué.

La Fédération algérienne de football avait également réagi à cet enregistrement, soulignant qu'elle s'était saisie de l'affaire. «La FAF tient à informer qu'elle s'est saisie d'un document sonore relatif à une conversation téléphonique où deux individus échan- gent sur un éventuel arrangement d'une rencontre de football. En attendant l'authentification de ce support, la FAF dénonce avec vigueur ces pratiques condamnables», a écrit l'instance fédérale sur sa page officielle Facebook.

R. S.

Natation

Il faut commencer à préparer la nouvelle saison le plus tôt possible

→ La décision de mettre fin à la saison sportive 2019-2020 de natation a incité certains techniciens de la discipline à «anticiper la préparation de la saison suivante», en appelant dès maintenant à élaborer un plan de travail dans cette perspective, en prenant compte les nageurs d'élite. La décision de mettre fin à la saison en cours a été prise par le bureau fédéral mercredi, après que l'Etat ait annoncé un prolongement du confinement jusqu'au 29 mai courant. Un arrêt qui concerne toutes les compétitions nationales, en bassin, eau libre et water-polo.

«Si la décision de mettre fin à la saison a été prise pour d'autres considérations, j'aurais été très déçu. Mais puisqu'il s'agit d'une mesure préventive contre le coronavirus, je ne peux qu'y adhérer», a déclaré à l'APS, le sélectionneur national, Anouar Boutebina, en insistant cependant sur la nécessité de penser dès maintenant à l'avenir. «Je pense qu'on doit vite élaborer une stratégie, pour assurer une bonne reprise à nos athlètes, particulièrement ceux de l'élite nationale, qui après la fin du confinement auront besoin d'au moins huit semaines de préparation, pour retrouver leur meilleur niveau.

La Fédération doit donc penser et travailler intelligemment pour bien les accompagner».

De son côté, l'entraîneur du Groupe Sportif des Pétroliers, Mohamed Galdem a considéré qu'«il aurait peut-être été plus judicieux de temporiser un peu avant de prendre cette décision radicale de mettre carrément fin à la saison, car les choses auraient peut-être évolué positivement au cours des prochains jours permettant ainsi de reprendre les entraînements et la compétition», a-t-il espéré. Le coach du GSP a cité l'exemple de plusieurs autres fédérations sportives, en Algérie et à l'étranger, qui ont évité de s'aventurer un peu trop vite à annoncer une fin de saison prématurée, car l'espoir d'une reprise est encore permis. «On aurait pu, tout au moins, ne pas se

montrer aussi catégorique, en procédant à l'arrêt de toutes les compétitions. A mon avis, on aurait pu mettre fin aux compétitions des jeunes catégories, en maintenant les championnats «Open», car ils pourraient très bien se dérouler en août ou en septembre, si les choses rentrent dans l'ordre par rapport à la pandémie du nouveau coronavirus», a-t-il suggéré. L'ancien nageur du Club «Sahel Nautique d'El Biar» a incité au passage les différents acteurs de la discipline à «se tenir prêts», pour reprendre le travail dès que l'Etat annoncera la fin du confinement et le retour progressif à la vie normale. Selon lui, la natation algérienne a déjà perdu plus de deux mois, et il faudra les rattraper.

Ouverture des bassins pour les nageurs internationaux durant le confinement

Concernant les nageurs des différentes sélections nationales concernées par les compétitions internationales, Anouar Boutebina, qui est également entraîneur du club de Aïn Turc (Oran), a exigé leur prise en charge. «Suite à l'arrêt définitif de la saison à cause des mesures de confinement, la Fédération devrait faciliter le retour des nageurs internationaux vers les bassins, même si de nombreux nageurs ont continué de s'entraîner à la maison, ou dans les eaux libres (mer), mais ça reste insuffisant», a-t-il assuré. Dans le même sillage, Mohamed Galdem a suggéré l'ouverture des bassins aux nageurs internationaux durant le confinement, afin qu'ils puissent garder la forme en vue des prochaines compétitions internationales, notamment celles prévues en début de saison.

Concernant les nageurs d'élite, «l'instance fédérale fera le nécessaire en collaboration avec la commission médicale fédérale pour faciliter l'accès aux différents bassins, tout en assurant les mesures sanitaires strictes pour lutter contre le Covid-19», avait promis la FAN. ■

Transfert de Zerdoum : le NAHD exige un milliard de centimes de l'ES Sahel

L'ES Sahel a reçu une correspondance de la part du NA Hussein-Dey dans laquelle la direction du club algérien exige de son homologue tunisienne le montant de près d'un milliard de centimes, soit le montant du transfert du joueur Redouane Zerdoum à l'ESS lors du mercato hivernal, a rapporté samedi Radio Mosaique FM. Selon la même source, le club algérien a accordé un délai de 10 jours à l'Etoile pour qu'elle paie son dû. Au-delà de cette échéance, il fera appel à la Fédération internationale de football pour déposer une plainte officielle. L'attaquant Redouane Zerdoum s'est engagé en janvier 2020 avec l'Etoile sportive du Sahel pour une durée de quatre ans. Il est le deuxième joueur algérien de l'ESS au côté de Karim Aribi.

MC Oran

Plus de 50 millions DA dépensés pour régler les dettes d'anciens joueurs

→ La direction du MC Oran vient de dépenser plus de 50 millions de dinars pour apurer les dettes envers d'anciens joueurs ayant remporté leurs procès auprès de la Chambre de résolution des litiges, a-t-on appris samedi de ce club de Ligue 1 de football. Il s'agit de dettes contractées par d'anciens présidents de la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays, a précisé à l'APS, Baroudi Bellelou, membre de la direction actuelle du MCO que dirige le directeur général, Si Tahar Cherif El Ouezzani depuis l'intersaison, et ce, au moment où le poste de président est vacant depuis le départ d'Ahmed Belhadj, dit «Baba», en juin 2019. Le même dirigeant a déploré, en outre, la situation dans laquelle se sont retrouvés les responsables du club qui, «au lieu de régulariser la situation financière des joueurs actuels qui n'ont pas perçu leurs salaires depuis six mois, se retrouvent dans l'obligation de remédier à des erreurs commises par d'anciens présidents afin d'éviter au Mouloudia des sanctions de la part des instances footballistiques nationales et internationales», a-t-il dit. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, la direction oranaise a enclenché une course contre la montre pour régulariser aussi l'ex-entraîneur de l'équipe, le Français Jean-Michel Cavalli. Ce der-

nier vient d'avoir, à son tour, gain de cause après avoir saisi la Fédération internationale de football pour contester son «limogeage abusif» la saison passée. Ainsi, Cherif El Ouezzani et ses assistants sont censés verser près de 7 millions de dinars à l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale dans un délai ne dépassant pas un mois (la première semaine est déjà consommée) au risque d'être interdit de recrutement pendant trois périodes d'enregistrement des joueurs, tout en restant exposé à d'autres sanctions s'il ne venait pas à régulariser le technicien concerné.

Cela se passe au moment où les joueurs actuels du MCO commencent à s'impatisser au sujet de leur dû, préviennent certains d'entre eux. Le gel du championnat depuis deux mois en raison de la pandémie de coronavirus a compliqué davantage la situation des coéquipiers du capitaine Sebah dont les dirigeants tempéraient leurs ardeurs pendant la compétition en leur attribuant des primes de matches.

Avant l'arrêt du championnat, le MCO occupait la huitième place au classement avec 30 points, distancé de dix unités par le leader CR Belouizdad. L'équipe devance, en revanche, de 11 points le premier potentiel relégable, le NA Hussein Dey, rappelle-t-on. ■

EN DEUX MOTS

Metz : Oukidja prolonge jusqu'en 2023

Le FC Metz, pensionnaire de la Ligue 1 française de football, a annoncé samedi sur son site officiel la prolongation de contrat pour deux saisons supplémentaires de son gardien international algérien Alexandre Oukidja, désormais lié au club lorrain jusqu'en 2023.

Arrivé de Strasbourg en 2018, le portier international algérien de 31 ans figurait dans le top 5 des gardiens ayant réalisé le plus d'arrêts (76%) en Ligue 1 cette saison. Utilisé à 27 reprises, il est parvenu à garder sa cage inviolée 8 fois.

Récemment élu «Grenat de l'année», Oukidja compte bien aider Metz à s'installer durablement au sein de l'élite française :

«Actuellement, le FC Metz prend de l'ampleur notamment au niveau de ses infrastructures et il souhaite désormais se pérenniser en Ligue 1. Pour moi, ce challenge est une grosse source de motivation. Maintenant, je compte bien rendre, sur le terrain, toute la confiance que les dirigeants ont placée en moi», a-t-il confié.

Le coach du FC Metz, Vincent Hognon, avait, dans une déclaration à Radio France Bleu, fait l'éloge du portier algérien, affirmant : «Il a fait gagner beaucoup de points au club, affichant une nette progression».

LA NR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**

Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**

Directeur commercial : **Ouahid Kouba**

Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger :

SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : **SIO** Constantine : **SE**

Diffusion centre : **SEDICOM**

Ouest : **SPDO** Est : **El Khabar** Sud :

Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct
Transfert de Zerdoum

Le NAHD exige un milliard de centimes de l'ES Sahel

le match à suivre
Taekwondo

Le championnat national de Poomsee du 21 mai au 29 juin

football
ES Sétif

Le Conseil d'administration rejette les accusations contre Halfaya

Mbaye Niang par rapport à la CAN-2019 :

«Deux grandes équipes étaient sur le terrain, l'Algérie était la meilleure»

→ Dans un live instagram partagé avec un journaliste de BeIN Sports, Mbaye Niang est revenu sur la Coupe d'Afrique des nations 2019. Pour l'international sénégalais, les Fennecs ont mérité de remporter le tournoi tenu au Caire en juillet 2019 car ils se sont montrés présents dès le 1^{er} match.

La CAN-2019 n'est pas aussi loin que ça, la preuve, les Sénégalais y pensent encore, plutôt veulent décrypter en famille, revoir la rencontre, la finale de cette compétition africaine, et comprendre pourquoi, comment se fait-il qu'ils soient passés à côté du sacre.

En somme, à quoi servent les élites footballistiques ? A penser demain en conduisant leurs équipes vers un destin toujours recommencé. Les Sénégalais ratent le trophée, pourtant bien programmé chez eux, dans leurs têtes, mais le futur devrait avoir une forme, éviter des promesses sans fond, semblent murmurer les Sénégalais après coup. Les Fennecs étaient meilleurs, non chanceux. La nuance est de taille. Eux qui avaient fourni une production qui n'a pas déçu son monde. Il est vrai qu'ils étaient en quête d'un premier sacre, mais ses rêves se sont envolés juste à la 120' de la concrétisation face à l'Algérie (1-0). «Un revers logique pour l'attaquant des Lions, Mbaye Niang, qui appelle ses compatriotes à porter un regard honnête sur le match face aux Fennecs». «La finale, ils l'ont moins dominée, mais ils méritaient de gagner parce qu'ils ont fait un meilleur tournoi. Il ne faut pas être mauvais et dire qu'on était au-dessus de l'Algérie, j'entends plein de trucs. Comme je le dis, la finale tu la gagnes lors du premier match de poule. Eux, ils ont mérité de



■ Mbaye Niang muselé par le défenseur algérien Benlamri.

(Photo > D. R.)

gagner tout au long du tournoi», a soutenu le Rennais à l'occasion d'un direct sur Instagram avec le journaliste de beIN Sports, Smaïl Bouabdellah. «Certains prennent le football tellement à cœur qu'ils oublient que c'est un jeu. Il y a de très bons joueurs dans les deux équipes et il y aura forcément un gagnant et un perdant lors d'une finale. J'ai été perdant et c'est dur. Tu pleures, tu es triste, tu repenses à quelques scènes du match, et même de la CAN, et tu te dis : 'qu'est-ce que tu n'as pas fait à un certain moment ?' Puis tu te dis : 'tu as perdu devant qui ?' Et tu réalises qu'ils l'ont mérité.» J'ai exprimé mes félicitations Ramy, il est un

ami, et restera un ami. Le football ne rentre pas en ligne de compte. On est ami et restera ami. Le football est secondaire pour moi. Lors de la rencontre, il m'est arrivé de l'insulter parce qu'il m'a écrasé personne n'oublie qu'il y a d'excellents joueurs des deux côtés, mais tout le monde sait qu'il faudrait bien qu'il y ait un perdant et un gagnant. J'ai fait partie des perdants, c'est dur. Tu cries, tu pleures, tu te remémoires quelques scènes du match. A un certain moment, il faut faire la différence entre les matches de haut niveau et de bas niveau. L'ancien milanais espère, néanmoins, que cet échec servira de leçon aux Sénégalais.

«Nous le Sénégal, on a eu des sursis, on a eu des hauts et des bas. On a gagné sur les individualités parce qu'on a Mané et d'autres joueurs, qui, à un moment donné, ont fait la différence sur des matches un peu plus faciles. Mais je pense qu'il faut se servir de cette finale pour aller gagner la prochaine».

Résumé de H. Hichem

A voir

■ BeIN Sports 1 : Werder Brême - Bayer Leverkusen à 19h30

■ Canal + Sport : Tottenham - Manchester City à 19h45

La Der
Taekwondo : le championnat national de Poomsee du 21 mai au 29 juin

Le championnat national 2020 de taekwondo, spécialité Poomsee, se déroulera du 21 mai au 29 juin «à partir de chez-soi», en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline. S'agissant en effet d'une compétition «kata», les athlètes n'auront pas besoin de défier un adversaire direct, mais juste à réaliser une vidéo, chez-eux, qu'ils transmettront par la suite à la Fédération, où des arbitres se chargeront de l'évaluer et de lui attribuer une note.

«Les résultats seront dévoilés le 4 juillet prochain. Les quatre premiers, dans chaque catégorie d'âge, auront droit

à des médailles alors que les athlètes classés entre la 5^e et la 8^e place se verront attribuer des diplômes d'encouragement», a-t-on encore appris de même source. Huit catégories d'âge (messieurs et dames) seront engagées dans cette compétition, à savoir : benjamins (9-10 ans), minimes (11-12 ans), cadets (13-14 ans), juniors (15-17 ans), seniors I (18-30 ans), seniors II (31-40 ans), master I (41-50 ans) et master II (51 ans et plus).

Les vétérans des masters I et II seront les premiers à présenter leurs vidéos d'exhibition, du 21 au 25 mai. Puis ce sera au tour des seniors (I et II), qui concourront du 28 au

31 du même mois avant de laisser place aux juniors qui, eux, devront présenter leurs vidéos entre le 4 et le 7 juin. Puis ce sera au tour des cadets de faire leur entrée en lice, du 11 au 15 juin, avant de laisser place aux minimes et aux benjamins, respectivement du 18 au 21 juin et du 25 au 29 juin. «Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au 20 mai courant et les athlètes devront le faire au nom de leur club», a encore expliqué la Fédération concernant les règles de participation à cette compétition, qui se déroulera entièrement à distance, en raison de la pandémie de Covid-19.